

2025 | RAPPORT FINANCIER ANNUEL

SALAFIN  سلفين

GROUPE BMCE

Sommaire

01 PRESENTATION DE SALAFIN

SALAFIN en bref
Actionnariat au 31/12/2025
Produits et services
Notre engagement
Nos valeurs
Répartition géographique des agences
Gouvernance de SALAFIN
SALAFIN en Bourse

02 RAPPORT D'ACTIVITE

Faits marquants et actualités
Activité et résultats

03 RAPPORT ESG

Gouvernance de SALAFIN
RSE au sein de SALAFIN
Relation client responsable
Environnement
SALAFIN, employeur responsable
Note méthodologique

04 COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

Rapport de gestion
Dispositif de gestion des risques
Comptes sociaux
Rapports des commissaires aux comptes

01

**| PRESENTATION DE
| SALAFIN**

PRESENTATION DE SALAFIN

1. SALAFIN en bref

28 ans d'expertise dans le crédit à la consommation

Filiale du Groupe **Bank of Africa BMCE Group**, **SALAFIN** s'impose aujourd'hui comme un acteur de référence du crédit à la consommation au Maroc et en Afrique. En tant que spécialiste de cette activité, SALAFIN accompagne les ménages dans leurs projets, leurs besoins d'équipement et de financement et met son savoir-faire et son écosystème au service de ses partenaires et de ses clients particuliers ou professionnels.



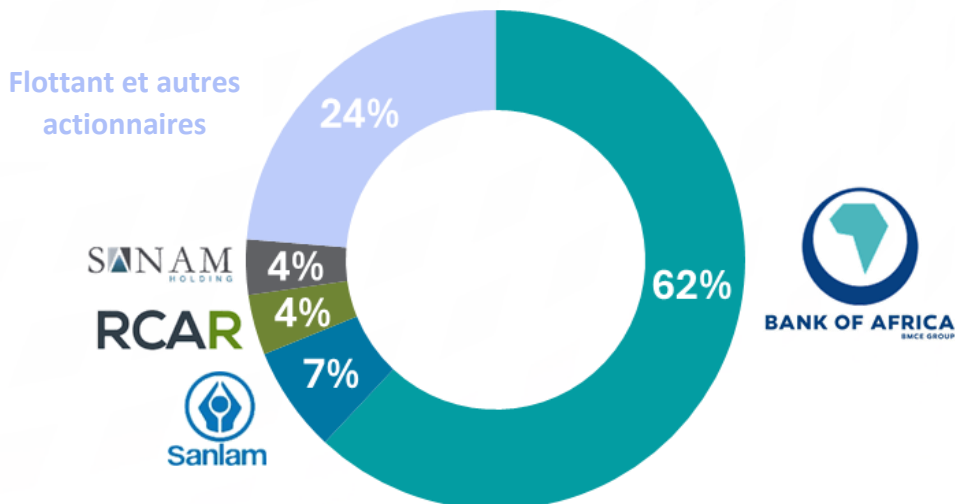
« Comptez sur nous »

Une signature porteuse des valeurs de SALAFIN.

L'engagement et le service client ont toujours été au cœur de la stratégie de SALAFIN, pour accompagner ses clients et partenaires et atteindre leur pleine satisfaction.

2. Actionnariat au 31/12/2025

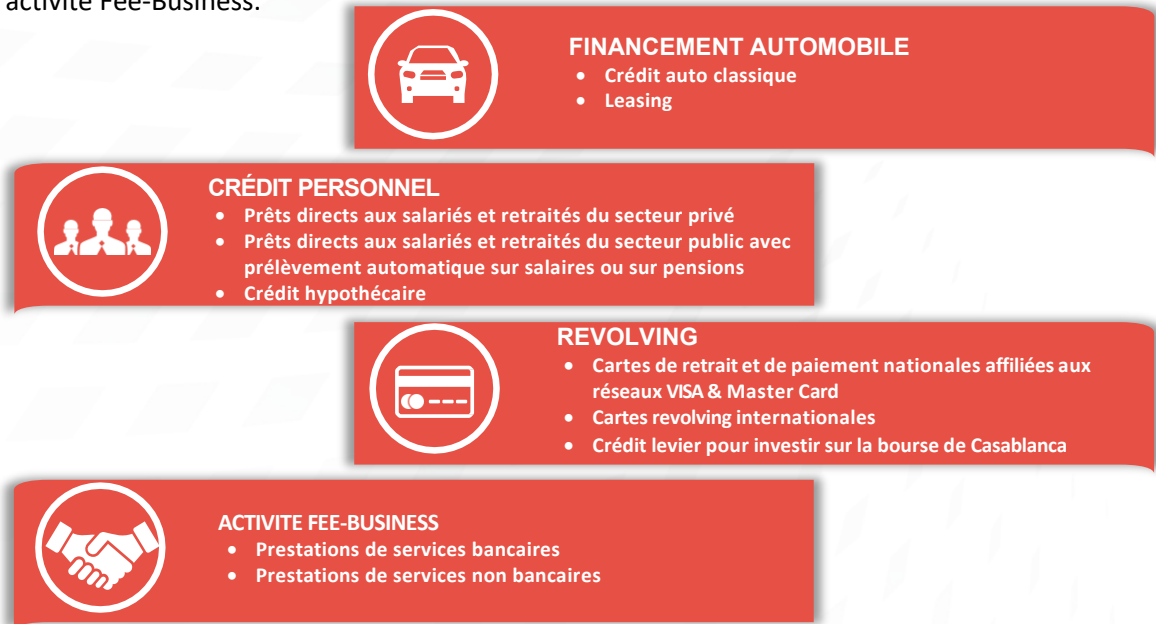
L'actionnariat de SALAFIN au 31 décembre 2025 se présente comme suit :



3. Produits et services

SALAFIN propose une large gamme de produits de crédits allant des prêts personnels aux crédits renouvelables avec ou sans carte de crédit en passant par les prêts hypothécaires et les financements automobiles. Des solutions d'assurance et de service client complètent l'offre de financement afin d'accompagner nos clients.

SALAFIN diversifie ses offres en proposant des services aux différents partenaires de son écosystème via son activité Fee-Business.



4. Notre engagement

En tant que **spécialiste** de cette activité, SALAFIN disposera des **meilleurs outils** pour apporter, dans un **délai rapide** et avec un service de **haute qualité**, des réponses **personnalisées** et garantissant le respect des **règles** de la profession et la **satisfaction** de ses **clients**, **partenaires**, **collaborateurs** et **actionnaires**

5. Nos valeurs



Engagement

Ethique et professionnalisme sont des notions fondatrices qui animent le quotidien des collaborateurs SALAFIN et qui les poussent à être aux côtés de nos clients à chaque étape de leurs projets.



Audace

Une dynamique permanente pour sortir des sentiers battus grâce à la volonté de surpassement qui guident nos équipes pour toujours proposer des solutions de financement novatrices et une qualité de service zéro défaut.















Service Client

Proposer la meilleure prestation de service à notre clientèle et nos partenaires en garantissant transparence et efficacité à chaque sollicitation, de la première consultation au dernier remboursement.

6. Répartition géographique des agences SALAFIN

SALAFIN compte à date 22 agences réparties sur les villes principales du Royaume dont :

-  8 À Casablanca
-  2 À Rabat
-  2 À Marrakech
-  1 À Mohammedia
-  1 À Beni Mellal
-  1 À Meknès
-  1 À El Jadida
-  1 À Tanger
-  1 À Agadir
-  1 À Oujda
-  1 À Salé
-  1 À Kenitra
-  1 À Tétouan



EFFECTIF

SALAFIN, c'est

300 

Hommes et femmes engagés dans une aventure humaine, fondée sur la confiance, le respect et la prise d'initiatives où tout un chacun est acteur du développement de la réussite l'entreprise.

7. La gouvernance de SALAFIN

SALAFIN est une société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance, régis par les lois et règlements marocains en vigueur.

Directoire

La composition du **Directoire** est restée inchangée suite au renouvellement des mandats de l'ensemble de ses membres pour une durée de six exercices par le Conseil de Surveillance du 12 avril 2021. Sa composition est comme suit :

- **M. Aziz CHERKAOUI** : Président du Directoire ;
- **M. Mohamed ERRAOUI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Commercial, Marketing et Digital ;
- **M. Mohamed SBIHI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support et Opérations ;
- **M. Mehdi MRANI** : Membre du Directoire - Directeur Pôle Transformation, Projets et Organisation.

Conseil de surveillance

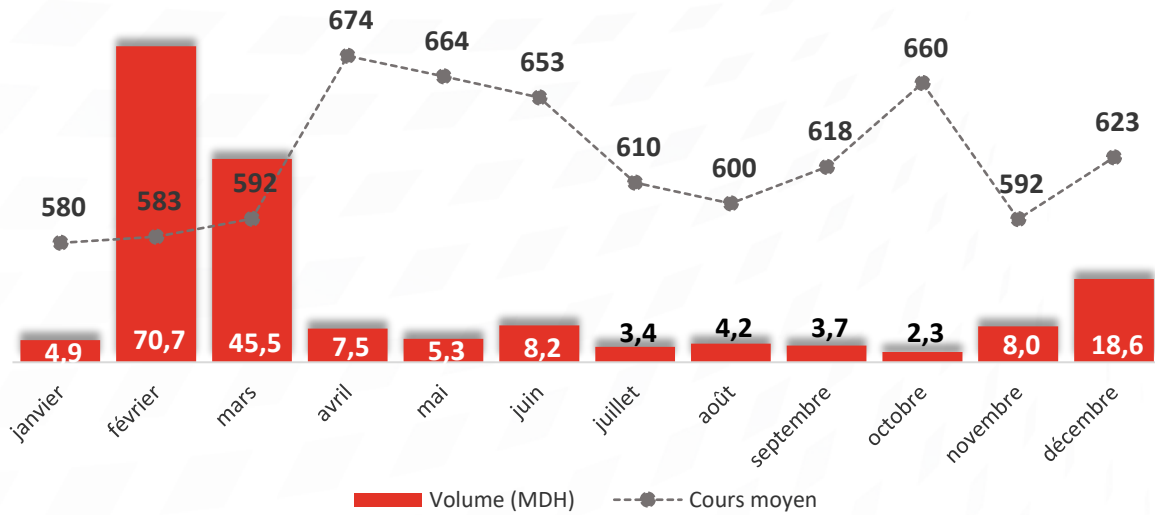
La composition du Conseil de Surveillance au 31/12/2025 est comme suit :

- **M. Khalid NASR** : Président du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Vice-président du Conseil de Surveillance
- **M. Zouhair EL KAISSI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. François MIQUEU** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance
- **Mme Salma TAZI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. Samir BAALI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **Mme Safae FIKRI** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance

8. SALAFIN en Bourse

En 2025, 318 474 titres SALAFIN ont été échangés sur le marché de la bourse de Casablanca, représentant une forte hausse de +266% par rapport à 2024 en lien avec les opérations de cession par SANLAM sur le marché central. Le volume en DH quant à lui a atteint 182 MDH contre 48 MDH en 2024.

Liquidité du titre SALAFIN en 2025

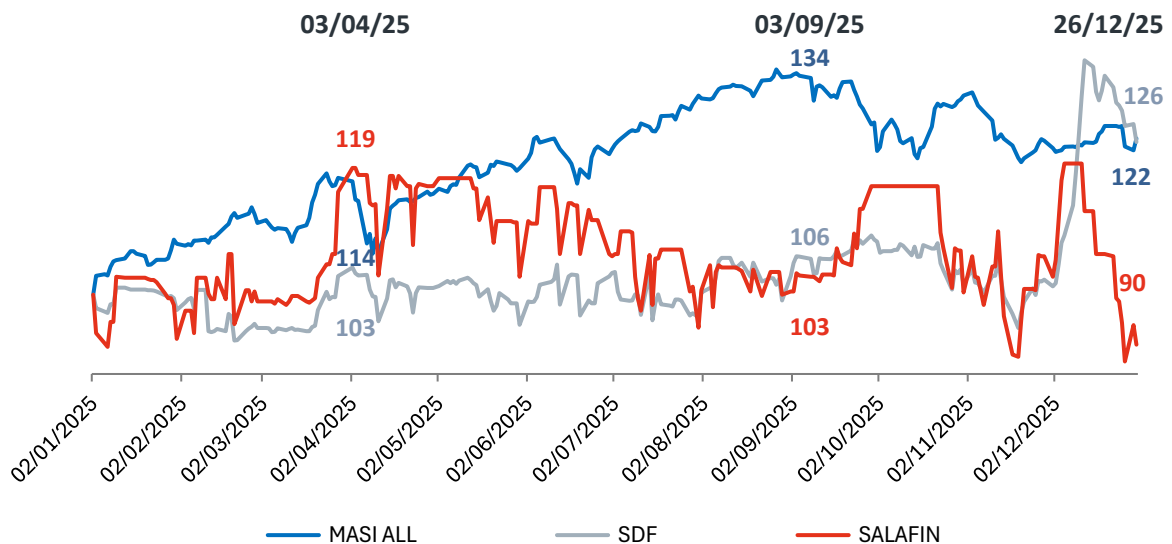


Sur toute la période 2025, SALAFIN a vu son cours boursier baisser de -9,2% par rapport à l'exercice précédent. Le cours du titre a clôturé l'exercice 2025 à 530 DH (vs 584 DH le 02/01/2025).

Comparativement aux deux indices de référence, l'indice des sociétés de financement affiche une évolution de +26,5% par rapport à 2024 et le MASI ALL +24,9%.

Performance de SALAFIN vs MASI et Indice des Sociétés de Financement en 2025

Base 100 = 02/01/2025



02

**RAPPORT
D'ACTIVITE**

FAITS MARQUANTS & ACTUALITES

1. Fait marquant de l'exercice

DENOUEMENT DU CONTROLE FISCAL



L'exercice 2025 a été marqué par le dénouement du contrôle fiscal, des périodes 2017 et 2018, par la signature d'un accord amiable avec l'Administration Fiscale et dont l'impact financier a été efficacement circonscrit grâce notamment aux provisions pour risques généraux constituées en 2020.

2. Actualités de l'année

SALAFIN GOLD PARTNER DU SALON AUTO OCCASSION

Notre présence à la 4^{ème} édition du Salon Auto-Occasion 2025 en tant que partenaire Gold a été l'occasion de réaffirmer notre engagement à accompagner nos clients avec proximité et expertise dans chacun de leurs projets.

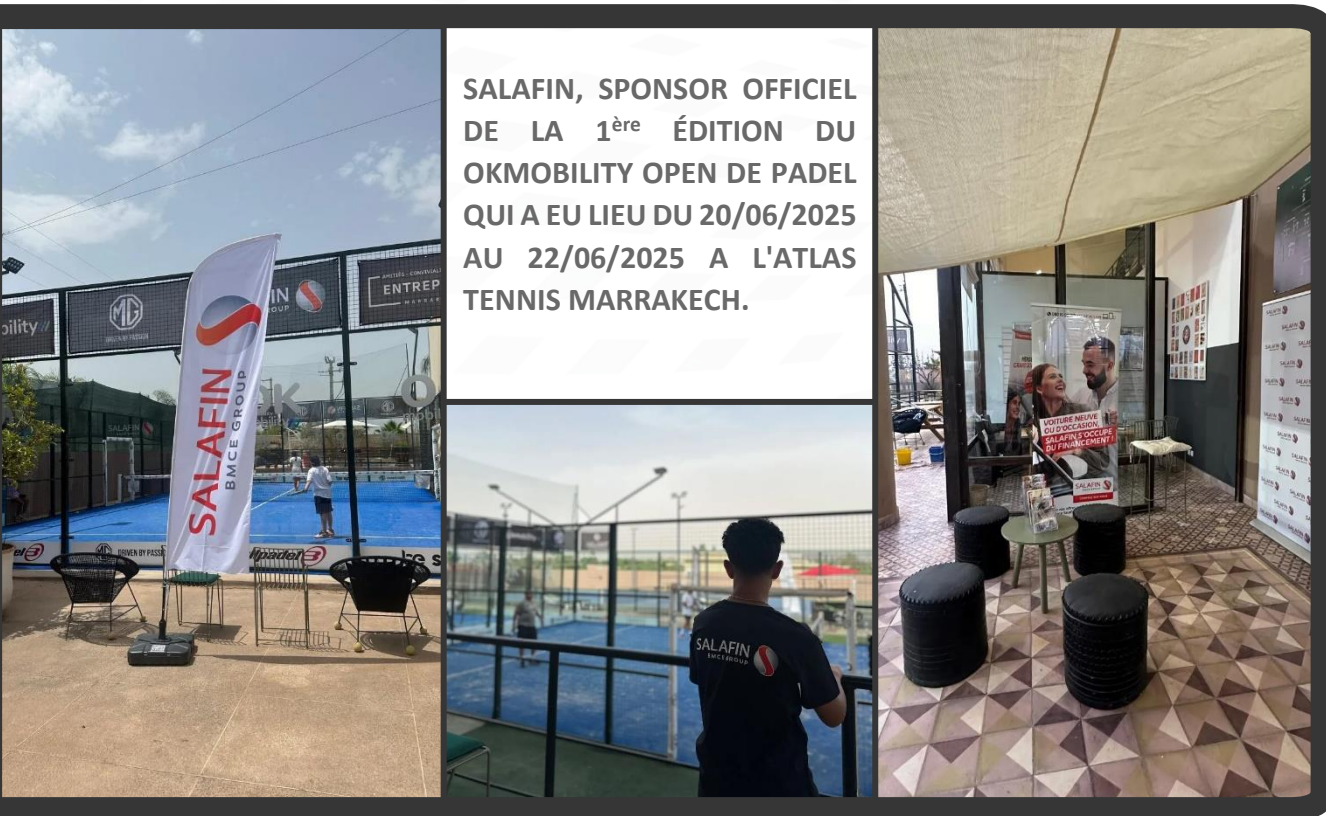


SALAFIN AU CŒUR DE L'AUTO-EXPO 2025 !

SALAFIN a pris part à la première édition du Salon du Véhicule Hybride et Électrique organisé par l'AIVAM du 18 au 28 septembre 2025, en tant que Sponsor Silver.

Indicateurs clés : 30 000 visiteurs, 37 marques et +70 modèles présentés.





SALAFIN, SPONSOR OFFICIEL DE LA 1^{ère} ÉDITION DU OKMOBILITY OPEN DE PADEL QUI A EU LIEU DU 20/06/2025 AU 22/06/2025 A L'ATLAS TENNIS MARRAKECH.

SALAFIN AU SALON DE L'ÉPARGNE 2025 !

SALAFIN a participé au Salon de l'Épargne 2025 sur le stand du Groupe O Capital (Bank Of Africa, BMCE Capital, RMA - Royale Marocaine d'Assurance).

Une présence en synergie pour orienter les clients vers les solutions les plus adaptées à leurs projets.



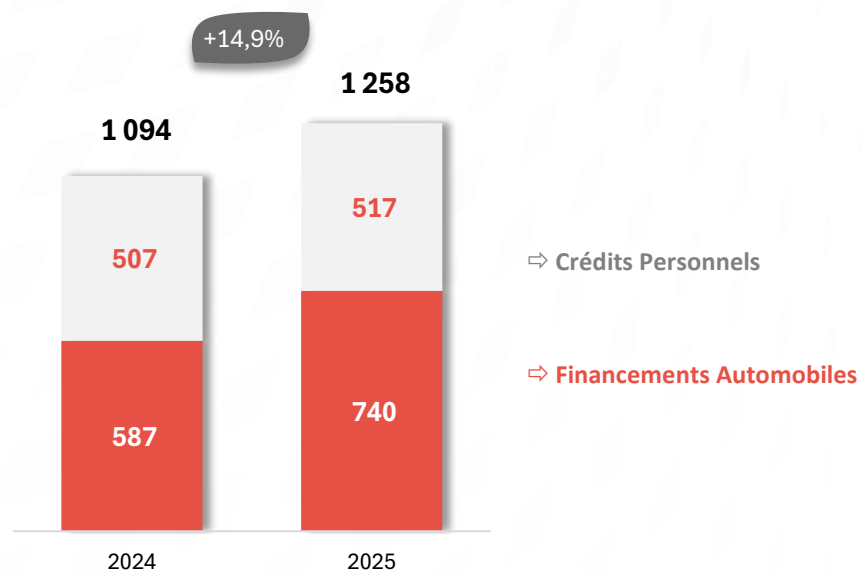
ACTIVITE ET RESULTATS

1. Activité Commerciale

L'exercice 2025 consacre l'aboutissement d'une stratégie de repositionnement menée avec discipline depuis trois ans. SALAFIN a ainsi bâti un modèle différencié, fondé sur une diversification ciblée de ses activités commerciales, une gestion rigoureuse des risques et une structure économique et financière solides.

Au titre de l'exercice 2025, SALAFIN enregistre une production nette de 1 258 MDH, en hausse marquée de +14,9%. Cette performance illustre la montée en puissance de la production des activités de Financement Automobile, avec une progression de +26,1% à 740 MDH. Les activités de Crédits Personnels augmentent également de +2% pour atteindre une production totale de 517 MDH. Cette performance s'accompagne d'une poursuite de l'amélioration de la rentabilité de la production, conséquence des ajustements tarifaires mis en œuvre depuis 2023.

Evolution de la production (en MDH)



2. Résultats financiers

Au titre de l'exercice 2025, Le Produit Net Bancaire s'élève à 384 MDH en légère croissance de +1,4% par rapport à l'exercice précédent.

Les encours financiers à fin décembre 2025 totalisent 3 096 MDH, en progression de +4,4% par rapport à décembre 2024, témoignant du redressement durable de la tendance des encours.

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 151 MDH, en hausse de +7,6 %.

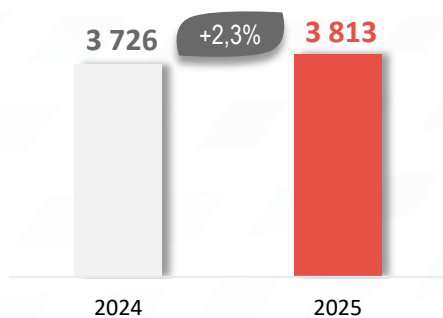
Les dotations nettes aux provisions affichent une amélioration de -18,8% à 63 MDH.

Par ailleurs, l'exercice 2025 a été marqué par le dénouement du contrôle fiscal des périodes 2017 et 2018 par la signature d'un accord amiable avec l'Administration Fiscale.

Le Résultat Net ressort à 96 MDH en progression de +3,2% par rapport à 2024.

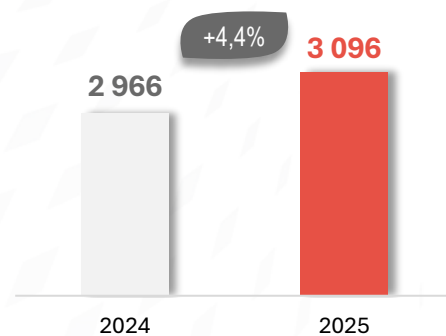
Indicateurs financiers (MDH)

Total Bilan



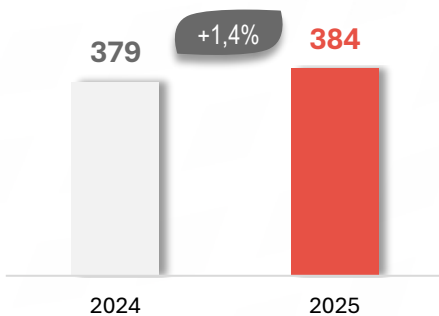
Le total bilan s'élève à 3 813 MDH, en hausse de +2,3% par rapport à l'exercice 2024.

Encours financiers fin de période



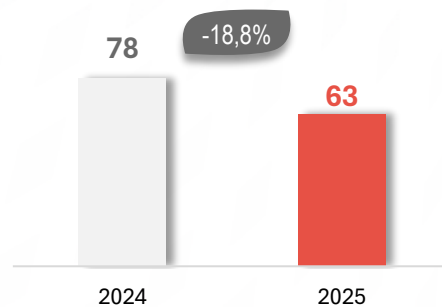
Les encours financiers marquent une progression de +4,4% par rapport à décembre 2024 à 3 096 MDH.

Produit net bancaire

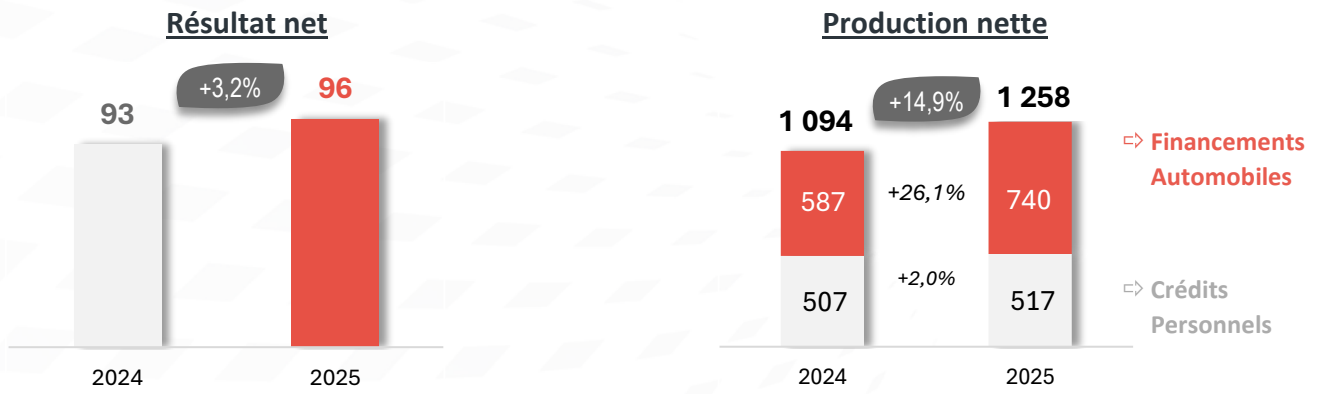


Le Produit Net Bancaire s'établit à 384 MDH en croissance de +1,4% par rapport à 2024.

Dotations nettes aux provisions



Les DAP nettes totales affichent une amélioration de -18,8% à 63 MDH.



Le Résultat Net ressort à 96 MDH en hausse de +3,2% par rapport à 2025.

La production nette s'établit à 1 258 MDH, en progression de +14,9% par rapport à l'année dernière.

03

**RAPPORT
ESG**

LA GOUVERNANCE DE SALAFIN

SALAFIN est une société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance, régis par les lois et règlements marocains en vigueur.

1. Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance au 31/12/2025 est comme suit :

- **M. Khalid NASR** : Président du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Vice-président du Conseil de Surveillance
- **M. Zouhair EL KAISSI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. François MIQUEU** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance
- **Mme Salma TAZI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. Samir BAALI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **Mme Safae FIKRI** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance

Dans le cadre du suivi d'activité de l'exercice 2025, le Conseil de Surveillance s'est réuni deux fois :

- Le 13 mars 2025 : Arrêtés des comptes 2024 et budget prévisionnel 2025
- Le 14 octobre 2025 : Situation provisoire semestrielle 2025

2. Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance institue en son sein, trois comités spécialisés :

a. Le Comité d'Audit et des Risques

Le Comité d'Audit et des Risques remplit les missions respectivement dévolues au Comité telles que précisées dans la Directive 1/W/14 et la Circulaire 4/W/18 de Bank Al Maghrib. Notamment, l'assistance au Conseil de Surveillance dans son rôle de vérification et de contrôle des comptes, ainsi qu'en matière de stratégie, de gestion des risques et de la surveillance des dispositifs de Contrôle Interne.

À ce titre et conformément à la charte dédiée à cette instance, le Comité d'Audit et Risques veille à ce que :

- Le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient cohérents et compatibles de manière à permettre la Surveillance et la maîtrise des risques au niveau de l'entité ;
- La stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de l'entité, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière ;
- Les informations financières destinées au Conseil de Surveillance et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des clients et des autres parties prenantes soient préservés ;
- L'examen des comptes soit réalisé avant leur soumission au Conseil de Surveillance.

Composition du Comité d'Audit et des risques :

- **M. François MIQUEU** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité d'Audit et des Risques
- **Mme Safae FIKRI** : Membre indépendant du Conseil de Surveillance, membre du Comité d'Audit et des Risques
- **Mme Salma TAZI** : Membre du Conseil de Surveillance, Membre du Comité d'Audit et des Risques
- **M. Zouheir KAISSI** : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank Of Africa BMCE Group
- **M. Saad BENJELLOUN** : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank of Africa BMCE Group
- **M. Omar LAHBABI** : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank Of Africa BMCE Group
- **M. Redouane ANOUA** : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank Of Africa BMCE Group
- **Mme Assia ELMALKI BERRADA** : Membre du Conseil de Surveillance, représentant Bank Of Africa BMCE Group

b. Le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération

Le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération veille au respect des pratiques de la bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur au-delà de son rôle de prévention de conflits, d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et force de proposition des politiques de rémunération.

Le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération émet avis et recommandations au Conseil sur la mise en place et le maintien d'une politique de bonne gouvernance.

À ce titre et conformément à la charte dédiée à cette instance, le Comité Gouvernance, Nomination et Rémunération est chargé de :

- Veiller au respect des principes de bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur et communiquer aux actionnaires sur ces points, notamment en matière d'indépendance des Administrateurs ;
- Examiner et faire des recommandations par rapport à la composition et aux missions et travaux du Conseil et de ses Comités Spécialisés ;
- Prévenir et veiller à la résolution d'éventuels conflits d'intérêt pouvant survenir entre les membres du Conseil, liés à des opérations ou transactions associant les dirigeants ou les actionnaires ;
- Proposer des procédures de cooptation des Administrateurs et des membres du Directoire ainsi que formuler des recommandations au Conseil pour la désignation de nouveaux membres ;
- Proposer une politique de rémunération des Administrateurs et des membres du Directoire conformément aux critères fixés au préalable par le Conseil.

Le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération est composé de :

- **M. Khalid NASR** : Président du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Vice-président du Conseil de Surveillance
- **M. Aziz CHERKAOUI** : Président du Directoire - Membre invité

c. Le Comité d'Appui Stratégique

Formé en 2020, le Comité d'Appui Stratégique a pour mission principale d'éclairer la stratégie de l'établissement. Il a également pour rôle de :

- Entretenir la réflexion sur les leviers de croissance et les évolutions stratégiques présentés par le Directoire ;
- Assister le Directoire à évaluer les perspectives stratégiques de l'établissement ;
- Favoriser un dialogue sur les contributions possibles que pourraient apporter les membres du Comité à SALAFIN et à son écosystème ;
- La formulation d'avis et recommandations au Directoire autour de la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'établissement ;
- L'examen et l'analyse des projets organisationnels et stratégiques importants de l'établissement ;
- Resituer au Conseil de Surveillance un rapport sur la base des activités susmentionnées

Le Comité d'appui stratégique est composé de :

- **M. François MIQUEU** : Président du Comité d'Appui Stratégique, Membre Indépendant du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Vice-Président du Conseil de Surveillance, Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa BMCE Group en charge de l'Afrique
- **Mme Salma TAZI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Membre du Conseil de Surveillance, Directrice Générale Adjointe en charge des Synergies Groupe
- **Mme Safae FIKRI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Membre Indépendant du Conseil de Surveillance, Directrice Générale KIABI
- **M. Samir BAALI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Membre du Conseil de Surveillance, Directeur Général Adjoint Pôle Finance RMA
- **M. Mounir KABBAJ** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directeur Général Adjoint Bank Of Africa BMCE Group
- **Mme Amal EL RHAYTI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directrice des Participations de Bank Of Africa BMCE Group

Le Comité d'Appui Stratégique comprend également des membres invités, salariés de SALAFIN :

- **M. Aziz CHERKAOUI** : Président du Directoire
- **M. Mohammed ERRAIOUI** : Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Commercial, Marketing et Digital
- **M. Mohammed SBIHI** : Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support et Opérations
- **M. Mehdi MRANI** : Directeur en charge du Pôle Transformation, Projets et Réorganisation
- **M. Mohammed OUDGHIRI** : Directeur Gouvernance et Projets Stratégiques

3. Le Directoire

Composition du Directoire :

- **M. Aziz CHERKAOUI** : Président du Directoire
- **M. Mohamed ERRAOUI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Commercial, Marketing et Digital
- **M. Mohamed SBIHI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support et Opérations
- **M. Mehdi MRANI** : Membre du Directoire - Directeur Pôle Transformation, Projets et Organisation

Au cours de l'exercice 2025, le Directoire s'est réuni régulièrement conformément aux dispositions légales en vue de statuer et d'arrêter les comptes mensuels sociaux et consolidés de la société de financement.

4. Comités du Directoire

Le Directoire institue en son sein, les comités suivants :

a. Comité Exécutif

Composition

Le Comité Exécutif est composé du Président du Directoire, du Directeur du pôle Support et Opérations, du Directeur du pôle Financier et Administratif, du Directeur du pôle Transformation, Projets et Organisation, du Directeur du pôle Commercial et Marketing, du Directeur du pôle Curatif, du Directeur du pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Capital Humain, du Directeur de la Gouvernance et Projets Stratégiques et des Directeurs Généraux Adjoints d'ORUS Services

Rôle et missions

Le Comité Exécutif est chargé de mettre en œuvre les orientations stratégiques de SALAFIN et d'assurer sa gestion opérationnelle. Il constitue un lieu d'échanges et de réflexion sur l'optimisation de la stratégie de la Société

b. Comité Capital Humain

Composition

Le Comité Capital Humain est constitué du Président du Directoire, du Directeur du Pôle Financier et Administratif, du Directeur du Pôle Commercial et Marketing, du Directeur du Pôle Support et Opérations, du Directeur du Pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Pôle Transformation Projets et Organisation, et du Directeur Capital Humain

Rôle et Missions

Le Comité a pour mission de valider la planification des projets RH, de suivre l'état d'avancement des projets RH, de valider le plan de formation annuel et des budgets qui lui sont alloués, de faire le suivi des indicateurs sociaux

c. Comité Risques de Crédit**Composition**

Le Comité Risque de Crédit est composé des membres du Comité Exécutif, du responsable Contrôles et Engagements et du Responsable Décisionnel et Monitoring Risque

Rôle et missions

Le Comité Risques de Crédit a pour vocation de porter une appréciation sur la qualité du dispositif de gestion du risque de crédit et sur la qualité de suivi des engagements de SALAFIN

d. Comité Développement des Projets Internes**Composition**

Le Comité Développement des Projets Internes est constitué membres du Comité Exécutif, du Responsable Projet Métiers et AMOA et du Responsable Organisation et Qualité

Rôle et missions

Le Comité Développement des Projets Internes a pour mission d'apprécier le dispositif de gestion des projets mis en place, de valider le planning et la charge des projets ainsi que le suivi de l'état d'avancement des différents projets de SALAFIN

e. Comité du Contrôle Interne**Composition**

Le Comité du Contrôle Interne est composé du Président du Directoire, du Directeur du Pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Pôle Financier et Administratif, du Directeur du Pôle Commercial et Marketing, du Directeur du Pôle Transformation Projets et Organisation, des Directeurs ORUS, du Responsable du Contrôle Interne et Conformité et du responsable Audit Interne et Inspection

Rôle et missions

Le Comité du Contrôle Interne est chargé de porter une appréciation sur le dispositif de gestion des risques opérationnels et leurs suivis, de mettre à jour le dispositif PCA et en assurer le suivi et de porter une appréciation sur la qualité du dispositif de contrôle permanent de SALAFIN

f. Comité d'Audit**Composition**

Le Comité d'Audit est composé du Président du Directoire, du Directeur du Pôle Financier et Administratif, du Directeur du Pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Pôle Commercial et Marketing, du Directeur du Pôle Support et Opérations, du Directeur du Pôle Transformation Projets et Organisation, du Responsable Audit Interne & Inspection et du Responsable Contrôle Interne et Conformité

Rôle et missions

Le Comité d'Audit est chargé de suivre les interventions de l'audit interne et externe, de s'assurer de la mise en œuvre des recommandations d'audit formulées suite à leurs interventions, de suivre l'état

d'avancement des missions d'inspections, de prendre des décisions adéquates et de porter une appréciation sur le dispositif anti-fraude de SALAFIN

g. Comité Relation Clients

Composition

Le Comité est constitué du Directeur du Pôle Support et Opérations, du Directeur Financier et Administratif, du responsable Customer Service et du Responsable Operations financières SAV

Rôle et missions

Le Comité Relation Clients a pour mission d'évaluer le processus de traitement des réclamations, de suivre les indicateurs de traitements des réclamations et de mettre en place un plan d'action d'amélioration des process qui sont à leur origine

h. Comité RSE

Composition

Le Comité RSE est composé du Directeur du Capital Humain, du Directeur du pôle Transformation, Projets et Organisation, du Directeur Gouvernance et Planification Stratégique et du Directeur Marketing, Digital et Communication.

Ce Comité représentatif de toutes les fonctions de l'entreprise est rattaché directement au Président du Directoire

Rôle et missions

Le Comité RSE se fixe pour mission de définir le périmètre des engagements RSE de SALAFIN, conformément aux orientations du Groupe, de sensibiliser et former les collaborateurs de SALAFIN à ses engagements et actions RSE, de définir et déployer le plan d'action RSE de l'entreprise et de coordonner, piloter et mesurer les actions mises en place par l'entreprise afin d'assurer le devoir de redevabilité de l'entreprise.

5. La gouvernance de la RSE

Le pilotage et suivi des engagements RSE de l'établissement est assuré par un Comité RSE interne. Ce Comité représentatif de toutes les fonctions de l'entreprise est rattaché directement au Président du Directoire.

Il se fixe pour mission de :

- Définir le périmètre des engagements RSE de SALAFIN, conformément aux orientations du Groupe ;
- De sensibiliser et former les collaborateurs de SALAFIN à ses engagements et actions RSE ;
- De définir et déployer le plan d'action RSE de l'entreprise ;
- De coordonner, piloter et mesurer les actions mises en place par l'entreprise afin d'assurer le devoir de redevabilité de l'entreprise.

Le Comité RSE se compose du Directeur Capital Humain, du Directeur en charge du Pôle Transformation Projets et Organisation, du Directeur Gouvernance et Projets Stratégiques, du Directeur Marketing Digital et Communication et des Responsables de l'Audit Interne et du Contrôle interne.

LA RSE AU SEIN DE SALAFIN

1. Adoption de la Charte de Responsabilité Sociétale du Groupe BOA

SALAFIN, tout comme le groupe auquel elle appartient, est consciente de l'importance des engagements sociaux et de l'alignement avec les meilleures pratiques du secteur. Dans ce contexte, SALAFIN s'est inscrit dans la lignée d'engagement de Bank Of Africa BMCE Group en adoptant les principes de la Charte de Responsabilité Sociétale du Groupe qui définit les engagements qui guident le modèle de croissance et les pratiques d'un groupe engagé. Elle s'articule autour des axes stratégiques suivants :

1 | Respecter l'éthique des affaires et les intérêts de nos clients

2 | Promouvoir les financements durables et l'entrepreneuriat social

3 | Être un employeur responsable à l'écoute de nos collaborateurs et accompagnant leur développement

4 | Être diligent dans l'exercice de la gouvernance et de la gestion des risques

5 | Protéger l'environnement

a. Respecter l'éthique des affaires et les intérêts de nos clients, et ceci à travers :

- La Lutte contre toute forme de corruption, fraude et pratique anti-compétitive ;
- La prévention et la lutte contre toute forme de complicité dans le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- La veille à la sécurité de l'information et à la protection des données personnelles ;
- L'offre d'un service clientèle de qualité en leur fournissant des informations sincères, exactes et complètes ;
- La satisfaction des besoins de nos clients en traitant leurs réclamations avec diligence ;
- L'assistance à nos clients en difficulté en veillant à la prévention des situations de surendettement ;
- L'adoption d'une démarche d'achats responsables.

b. Promouvoir la finance durable en :

- Prenant en compte les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos activités de financement ;
- Favorisant les financements à impact positif et l'entrepreneuriat ;
- Soutenant la croissance des TPE-PME ;
- Favorisant l'inclusion financière ;
- Développant l'investissement socialement responsable.

c. Être un employeur responsable à l'écoute de nos collaborateurs et accompagnant leur développement et ceci via :

- La promotion de la diversité ;
- La favorisation de l'égalité des chances de nos collaborateurs ;
- Le développement des compétences à travers une gestion de carrière proactive dynamique ;
- L'accompagnement des transformations, des évolutions de métiers et de la mobilité au sein de l'entreprise ;
- La prévention des risques liés à la santé et à la sécurité au travail ;
- La favorisation du bien-être et de la qualité de vie des collaborateurs ;
- Le respect de la liberté syndicale, du droit de négociation collective ;
- L'encouragement au dialogue social.

d. Être diligent dans l'exercice de la gouvernance et la gestion des risques en :

- Fournissant des informations fiables et complètes au Conseil d'Administration et aux différents comités spécialisés ;
- Veillant à une indépendance des administrateurs ;
- Mettant en place des dispositifs d'identification et de gestion des risques ;
- Fournissant des données sincères, complètes et certifiées à nos partenaires sur les marchés de capitaux ;
- Respectant le droit des actionnaires ;

e. Protéger l'environnement en :

- Atténuant l'empreinte environnementale liée à nos activités quotidiennes ;
- Encourageant la construction durable ;
- Développant la culture et le comportement durable.

f. Agir dans l'intérêt des communautés et soutenir le dialogue avec nos parties prenantes et ceci à travers :

- La promotion de l'éducation financière et le soutien de la micro finance ;
- La favorisation de l'accès à l'éducation pour tous ;
- L'inclusion financière ;
- Le respect des droits de l'Homme dans nos décisions de financement ;
- L'adoption d'une stratégie de mécénat soutenant la culture, le sport, les actions sociales et solidaires et l'environnement ;
- La construction d'un dialogue permanent avec nos parties prenantes pour contribuer à l'atteinte des objectifs de Développement Durable.

2. Les parties prenantes de SALAFIN

La performance de SALAFIN est étroitement liée aux liens que l'entreprise construit avec ses parties prenantes stratégiques. SALAFIN adresse sa responsabilité aux parties prenantes suivantes et s'engage à renforcer l'écoute et le dialogue pour mieux appréhender les réponses à leurs attentes.

a. Collaborateurs :

Attentes :

- Bonnes conditions de travail
- Promotion de la diversité et de l'inclusion
- Formation et développement des compétences
- Politique de rémunération engageante
- Non-discrimination
- Dialogue social et négociation collective

Modalités de dialogue :

- Communication interne
- Entretiens individuels annuels

b. Clients :

Attentes :

- Accompagnement tout au long de la relation
- Solutions de financement souples et responsables
- Protection des emprunteurs
- Qualité du service client
- Protection des données personnelles

Modalités de dialogue :

- Agences SALAFIN
- Enquêtes de satisfaction
- Outils digitaux

c. Actionnaires :

Attentes :

- Performance financière
- Transparence et efficacité
- Accès à une information transparente, fiable et pertinente
- Aligement sur les axes d'engagement RSE

Modalités de dialogue :

- Communication régulière aux actionnaires
- Conseil de Surveillance

d. Fournisseurs et partenaires :

Attentes :

- Relations contractuelles pérennes
- Accès à de nouveaux marchés

- Transparence sur les conditions et modalités de sélection
- Relation durable et de bonne qualité
- Rémunération équitable
- Traitement équitable et adapté

Modalités de dialogue :

- Outils digitaux

e. Autorités de contrôle / régulateurs :

Attentes :

- Conformité aux lois et règlements
- Respect des lois et des règles du secteur

Modalités de dialogue :

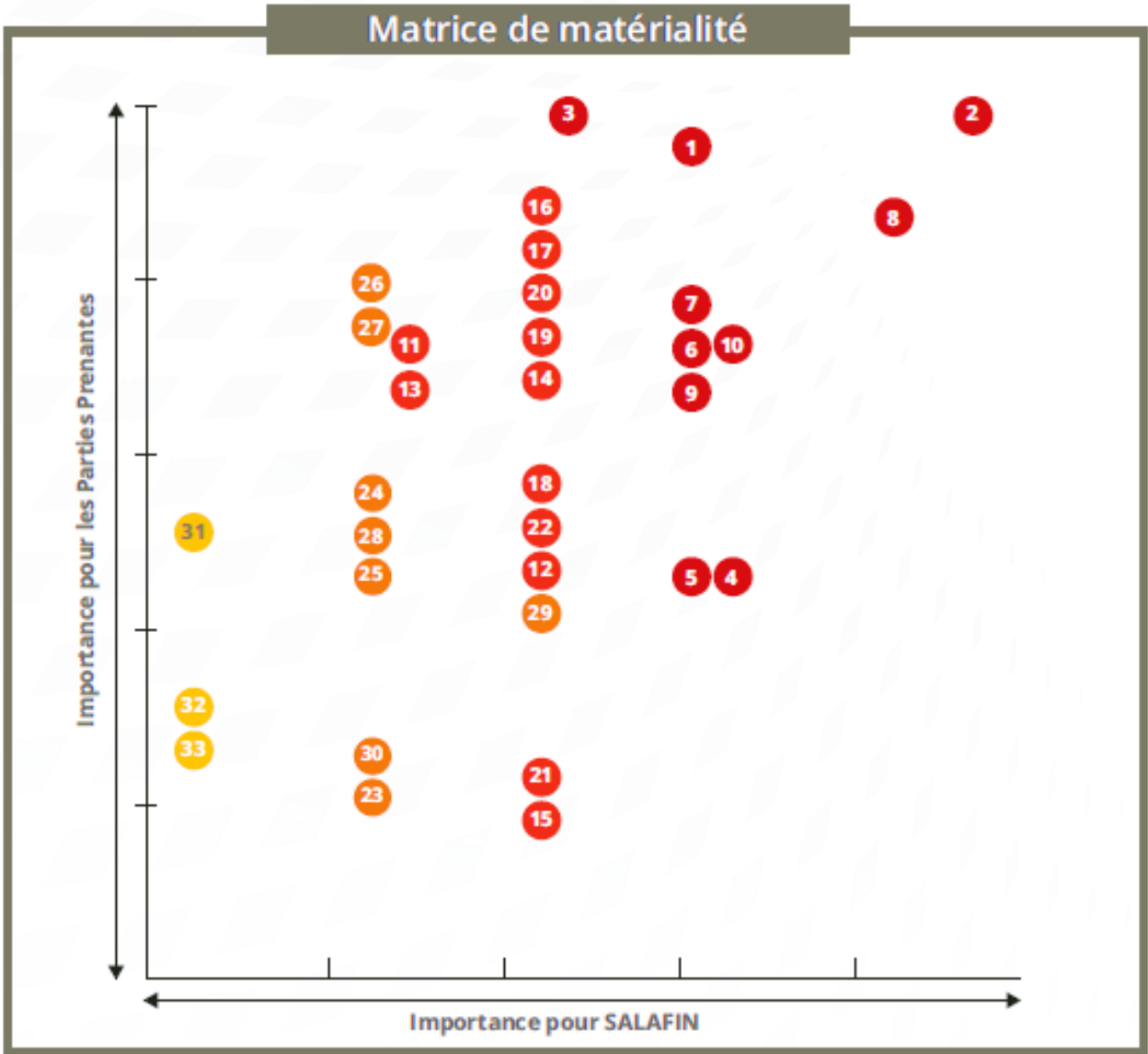
- Communication financière

3. Les enjeux prioritaires :

Pour définir ses enjeux prioritaires, SALAFIN a eu recours à une expertise externe qui s'est appuyée sur la norme Iso26000 ainsi que sur la charte RSE de Bank Of Africa, actionnaire principal. Les différents audits et autoévaluations RSE de SALAFIN ont également servis à cette fin.

Les enjeux ont ainsi été priorisés en fonction des attentes des parties prenantes telles qu'elles sont apparues suite à l'analyse documentaire effectuée par le partenaire externe et en fonction des enjeux RSE propres au secteur financier.

Importance et répartition des enjeux



Enjeux critiques		Enjeux majeurs		Enjeux modérés		Enjeux mineurs	
1	Application du principe de redevabilité	11	Principe, vision et valeurs	23	Devoir de vigilance	31	Droits économiques, sociaux et culturels
2	Respect des lois	12	Approche stratégique et objectifs : planification de l'intégration et de la RS	24	Santé et sécurité au travail	32	La prévention de la pollution
3	Discrimination et groupes vulnérables	13	Déploiement de la RS	25	Développement du capital humain	33	Implication auprès des communautés
4	Emploi et relations employeur - employé	14	Surveillance des performances	26	Promotion de la RSE dans la chaîne de valeurs		
5	Conditions de travail et protection sociale	15	Amélioration de l'organisation	27	Consommation durable		
6	Lutte contre la corruption	16	Relations avec les parties prenantes	28	Création d'emplois et développement des compétences		
7	Concurrence loyale	17	Situation présentant un risque pour les droits de l'Homme	29	Création de richesses et revenus		
8	Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'information et de contrat	18	Principes fondamentaux et droits au travail	30	Investissement dans la société		
9	Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs	19	L'utilisation durable des ressources				
10	Protection des données et de la vie privée des consommateurs	20	Education et sensibilisation				
		21	Education et culture				
		22	Développement des technologies et accès à la technologie				

4. L'éthique des affaires et le dispositif LAB/FT

Dans le cadre de ses missions et activités, SALAFIN veille quotidiennement au respect des lois et des principes déontologiques. L'intégrité et la gestion des risques s'inscrivent au cœur de chacune des démarches de l'entreprise. En veillant au respect de ces règles, SALAFIN remplit ses obligations envers ses actionnaires, et contribue à accroître la confiance dont elle jouit auprès de ses clients, collaborateurs, fournisseurs et des autorités de régulation.

Au sein de SALAFIN, la conformité couvre les sujets suivants :

- La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- La prévention contre la corruption et la fraude
- Le respect des embargos financiers
- Le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle
- La prévention des conflits d'intérêt
- La protection des données à caractère personnel et la maîtrise des risques de non-conformité relatifs aux nouveaux produits/activités

SALAFIN s'est principalement concentré ces dernières années sur la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme à travers son projet LAB/FT, entamé par le Pôle Transformations, Projets et Organisation. Le projet vise la mise à niveau du dispositif LAB/FT déjà disponible au sein de SALAFIN, et ceci à travers les axes de déploiement suivants :

- La mise à niveau du corpus normatif, que ce soit en termes de procédures, de règles de gestion ou de politiques ;
- Le renforcement des obligations de vigilance à l'entrée de relation à travers la mise à niveau du dispositif de connaissance de la clientèle et l'identification des bénéficiaires effectifs ;
- Le filtrage de l'ensemble de la base de données selon les standards de Bank Of Africa BMCE Group ;
- Le profilage à priori et à posteriori en utilisant l'approche de classification par les risques ;
- L'instauration de dispositifs complémentaires tels que ; la cartographie des risques de non-conformité, le processus de veille réglementaire et la validation des nouveaux produits et activités ;
- La définition de l'organisation Compliance et de son périmètre d'intervention.

Le projet LAB/FT rentre dans le cadre de la communication transparente et proactive avec le régulateur à travers l'identification de correspondants déclarés et connectés au système de l'Union de Traitement du Renseignement Financier.

Dans le cadre de la mise en place des dispositions de la loi LAB/FT, SALAFIN a ouvert le chantier relatif à la déclaration des soupçons et d'échange d'informations avec l'ANRF (ex UTRF). Les volets ouverts dans le cadre de ce projet ont concerné l'ensemble des aspects fonctionnels et organisationnels. Dans ce cadre, le Département Organisation a mis en place de la procédure relative à la déclaration de soupçons et d'échange d'informations avec l'ANRF (ex UTRF).

Etat des lieux du dispositif LAB/FT

SALAFIN dispose d'un dispositif LAB/FT solide, structuré et en constante évolution afin de s'adapter aux exigences réglementaires et aux risques émergents.

Ce dispositif repose notamment sur un filtrage rigoureux de la clientèle visant à identifier toute correspondance avec les listes de sanctions et de surveillance en vigueur. Il comprend un filtrage unitaire lors de l'entrée en relation, un filtrage périodique permettant l'actualisation régulière des données et de l'évaluation des risques, ainsi qu'un dispositif spécifique applicable aux clients occasionnels. Il intègre également un mécanisme de profilage des clients, visant à identifier toute opération suspecte pouvant être réalisée par le client.

5. Dispositif de lutte contre la corruption

Dans le cadre du déploiement et du renforcement de son dispositif de lutte contre la corruption, SALAFIN a conduit un programme structuré de formalisation, de mise en conformité et d'opérationnalisation de son Système de Management Anti-Corruption (SMAC).

À ce titre, le processus d'alerte éthique a été formalisé et encadré par un corpus documentaire dédié, consolidé et validé en mars 2025. Deux formulaires d'alerte distincts ont été institués à l'attention des collaborateurs, d'une part, et des clients et prestataires, d'autre part, complétés par la formalisation d'engagements anticorruption applicables aux collaborateurs, clients, fournisseurs et prestataires.

Un dispositif clair de gouvernance a également été établi à travers un tableau de répartition des responsabilités définissant les rôles et habilitations respectives de la Compliance, de l'Audit Interne et du Capital Humain dans le traitement des alertes éthiques. Le traitement des alertes a, en outre, fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNDP et l'obtention d'une autorisation portant numéro A-1150/2023, conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Par ailleurs, une réunion de coordination avec le Capital Humain a permis d'assurer l'intégration effective du SMAC dans les processus et la documentation RH. La gouvernance du dispositif a été renforcée par la nomination d'un Responsable Éthique et Anti-Corruption (REAC), ainsi que par la mise à jour des contrats de crédit.

6. Le contrôle interne et la Conformité

La politique de conformité de SALAFIN s'inscrit dans le cadre réglementaire qui régit les établissements de crédit, notamment les Circulaire 4/W/2014 relative au Contrôle Interne, 1/W/2014 relative à la Gouvernance, 4/W/2017 relative au plan de redressement de crise interne, 5/W/2018 fixant les modalités de fonctionnement du comité chargé du processus d'identification et gestion des risques et 4/W/2018 relative aux conditions et modalités de fonctionnement du comité d'audit chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs du contrôle interne. Elle s'inspire également des dispositions internationales en matière de conformité telles qu'énoncées par le Comité de Bâle et le GAFI.

4 principes d'action guident l'approche conformité de SALAFIN :

- La responsabilité individuelle
- L'exhaustivité
- L'indépendance
- La règle du « mieux disant » déontologique

La politique de conformité de SALAFIN répond aux besoins suivants :

- Assurer la conformité aux lois, réglementations, règles et normes professionnelles qui régissent les activités bancaires et financières
- Favoriser la rigueur sur le plan de conduite générale et du respect des règles déontologiques et d'éthique professionnelle
- Garantir la loyauté à l'égard des clients
- Contribuer à l'intégrité dans le cadre de la commercialisation de produits financiers ;
- Prévenir du risque de réputation et des risques de sanctions pénales, administratives et disciplinaires dans les domaines de son ressort

La fonction Compliance, chargée d'accompagner la déclinaison de la politique conformité et d'assurer la coordination de la gestion du risque de non-conformité au sein de l'entité, assure également un rôle de coordination et de conseil avec les autres fonctions faisant partie de leur propre périmètre de responsabilité.

Afin d'assurer l'intégration de la conformité dans les différents processus et comportements, SALAFIN veille à la mise en place de programmes de formation et de sensibilisation au bénéfice des collaborateurs sur l'importance de la fonction et sur les procédures de contrôle de la conformité relatives aux opérations qu'ils effectuent.

Formation et sensibilisation des collaborateurs sur les thématiques Compliance :

Depuis 2020, SALAFIN a engagé une démarche structurée visant à former l'ensemble de ses collaborateurs aux thématiques de conformité. Consciente des enjeux éthiques, réglementaires et opérationnels, la Compliance a mis en place un programme de formation dédié afin de renforcer la culture de conformité au sein de l'organisation.

Chaque année, ces formations sont systématiquement assurées et actualisées pour tenir compte des évolutions réglementaires et des meilleures pratiques. Cette continuité témoigne l'engagement durable à promouvoir des comportements responsables et à garantir le respect des exigences légales et internes.

La formation dispensée en novembre 2025 a été actualisée afin d'intégrer les dernières évolutions réglementaires et les meilleures pratiques en matière de LAB/FT. Elle a été destinée à l'ensemble des collaborateurs SALAFIN et a enregistré un taux de participation de 74%, traduisant l'engagement et la mobilisation des équipes autour de ces enjeux essentiels.

Dans la même optique, une formation spécifique consacrée à la lutte contre la fraude externe a également été dispensée en décembre 2025. Cette session ciblée a été destinée en priorité aux entités les plus exposées à ce type de risque, afin de renforcer leurs capacités de détection, de prévention et de gestion des situations frauduleuses. Elle s'inscrit dans la démarche globale de maîtrise des risques et de consolidation de la culture de conformité au sein SALAFIN.

7. Le code déontologique

En matière de déontologie, le code déontologique constitue le socle de l'éthique professionnelle de SALAFIN.

Ce code, mis à jour une première fois en 2016 pour être établi conformément à la circulaire n°01/05 relative aux règles déontologiques devant encadrer l'information au sein des sociétés cotées aux fins d'une protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et au bon fonctionnement du marché financier. Il a été mis à jour en 2020 pour acter la nomination du nouveau responsable de la déontologie, M. Mohammed OUDGHIRI, Directeur Gouvernance et Projets Stratégiques.

Le code est applicable aux dirigeants de SALAFIN, membres du Comité de Direction, à toutes personnes participant habituellement au processus d'établissement des comptes de la société. Le code institue également les principes fondamentaux devant régir le comportement des personnes externes bénéficiant d'informations privilégiées concernant SALAFIN à l'occasion de l'exercice de leur profession ou de leur fonction.

Le code prévoit des actions de sensibilisation aux règles déontologiques prévues au moins une fois par an. Elles visent à s'assurer que les principes déontologiques sont convenablement assimilés par les personnes initiées et que les règles applicables auxdits principes continuent à être adaptées à l'activité et à l'organisation de SALAFIN.

8. La sécurité de l'information

La politique de sécurité des systèmes d'information regroupe les investissements de SALAFIN pour garantir la sécurité des opérations et la protection des données de ses clients. Elle englobe les mesures à respecter pour assurer la sécurité des systèmes d'information, notamment en ce qui concerne la sécurité informatique liée aux collaborateurs, à la gestion des actifs, au contrôle d'accès, à la sécurité physique et environnementale, la sécurité liée à l'exploitation, la sécurité liée aux communications, la relation avec les fournisseurs et la gestion de la continuité de l'information.

La gestion de la sécurité des systèmes d'information au sein de SALAFIN est placée sous la gouvernance du Comité de sécurité, du directeur du Pôle Organisation et Développement et du Responsable de la sécurité des systèmes d'information.

Soucieuse d'assurer la sécurité des systèmes d'information, SALAFIN met en place des séances de sensibilisation au profit des collaborateurs sur différentes thématiques.

Les collaborateurs de SALAFIN ayant également accès à des informations évaluées confidentielles ou à caractère personnel selon les dispositifs de la loi 09-08, doivent obligatoirement signer un engagement de confidentialité énumérant leurs obligations, et ceci qu'il s'agisse d'une première embauche ou d'une promotion.

Les contrats avec les différents intervenants qui interagissent avec le système d'information de SALAFIN doivent également déterminer leurs responsabilités envers l'Organisation en matière de sécurité de l'information.

9. Politique et Charte Achats Responsables

Courant l'année 2021, SALAFIN a participé à plusieurs ateliers de travail visant l'implémentation de bonnes pratiques achats responsables visant à :

- Mieux comprendre les engagements de SALAFIN dans les achats responsables à l'instar de ce qui est mentionné dans la charte RSE Groupe ;
- Connaître la démarche à adopter dans l'engagement des achats responsables afin de faire progresser l'évaluation de SALAFIN dans le cadre de la charte RSE Groupe ou d'agences de notation extra-financière ;
- Partager les exemples liés à la démarche d'achats responsables au sein d'autres filiales du groupe ;
- Elaborer un plan d'action de progrès sur la démarche d'achats responsables au niveau de SALAFIN.

La démarche de mise en place d'une politique achats responsables au sein de SALAFIN s'est reposée sur trois blocs fondamentaux :

- S'engager sur une politique achats responsables et charte fournisseurs responsables ;
- Dans ce contexte, SALAFIN a ainsi formalisé sa politique achats responsables et élaboré une charte achats responsables.
- Prioriser les risques RSE par famille d'achats tout en ciblant les familles ayant de grands volumes d'achats ;
- SALAFIN a donc élaboré la cartographie des risques RSE par famille d'achats tout en les classant en fonction des volumes d'achats
- Développer le panel fournisseurs RSE en procédant à la sensibilisation des fournisseurs quant à la responsabilité sociale et sociétale.

SALAFIN a ainsi formalisé une **politique achats responsables** ayant pour objectif de renforcer la prise en considération des enjeux de la responsabilité sociale et environnementale dans les décisions d'achat.

La **charte achats responsables** a également été élaborée, en parallèle, afin d'engager les fournisseurs signataires à mettre en place une démarche de progrès dans leurs relations et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale et environnementale. La charte permet de garantir un travail commun, entre SALAFIN et ses fournisseurs, et un partage des mêmes principes en matière de règles de bonne conduite et de comportement professionnel responsable dans un cadre de confiance réciproque entre les deux parties.

Ainsi, dans le cadre du suivi du programme « Kit Achats Responsables » et dans la continuité de mise en œuvre et d'application des principes de développement durable et de responsabilité sociale dans le domaine des Achats Responsables, la situation de l'avancement du déploiement de la démarche Achats responsables en 2023 est comme suit :

	Adoption	Formalisation
Charte Achats Responsables	OUI	OUI
Politique Achats Responsables	OUI	OUI
Cartographie des risques Achats RSE	OUI	OUI

UNE RELATION CLIENT RESPONSABLE

1. L'approche client de SALAFIN

Les clients de SALAFIN sont une partie prenante importante, dont la satisfaction est une priorité. Des valeurs fortes guident la relation avec les clients et permettent de répondre à leurs attentes :

- **Engagement** : éthique et professionnalisme sont des notions fondatrices qui animent le quotidien des collaborateurs SALAFIN et qui les poussent à être aux côtés des clients à chaque étape de leurs projets.
- **Audace** : Une dynamique permanente pour sortir des sentiers battus grâce à la volonté de surpassement qui guident les équipes pour toujours proposer des solutions de financement novatrices et une qualité de service zéro défaut.
- **Service client** : proposer la meilleure prestation de service à la clientèle et aux partenaires en garantissant transparence et efficacité à chaque sollicitation, de la première consultation au dernier remboursement

2. La satisfaction client

SALAFIN a toujours mis le client au centre de ses préoccupations. Dès 2018, un programme d'excellence relation est lancé et représente un axe de développement stratégique de l'entreprise.

La dernière étude d'envergure a été menée en 2017 pour faire le point sur la satisfaction des clients sur l'ensemble des parcours, de la demande d'informations à la clôture d'un dossier de crédit. Le cabinet LSM-CSA a donc mené une étude objective et selon les standards internationaux.

422 clients se sont prononcés sur les différentes étapes des parcours d'informations, de souscription et d'après-vente proposés par SALAFIN. Un échantillon représentatif qui a permis de mener une enquête en profondeur sur les attentes des clients (existants et potentiels) et la qualité de service de l'entreprise.

Les excellents résultats obtenus ont permis de consolider les bases opérationnelles actuelles de SALAFIN, et d'asseoir sa stratégie de redéploiement : 92% des clients sont satisfaits de l'expérience SALAFIN, et 80% recommandent SALAFIN à leurs proches.

SALAFIN a également réalisé une étude de satisfaction sur les différentes étapes du processus d'achat. Cette étude organisée par le cabinet LSM-CSA s'est effectuée sur un échantillon représentatif de 522 personnes clients et non clients SALAFIN.

Les principaux indicateurs de la satisfaction clients

- L'offre produit : 90% de nos clients trouvent l'offre de produits adaptées à leurs besoins, et 92% des clients professionnels jugent les offres adaptées à leurs besoins
- Le service en agence : 96% de nos clients sont satisfaits de la qualité de l'accueil en agence, et 95% des clients questionnés sont satisfaits de l'écoute et de la compréhension de leurs besoins
- Information et communication : 91% de nos clients sont satisfaits de la qualité de traitement de leurs demandes durant tout leur cycle de crédit chez SALAFIN, et 86% trouvent que les informations fournies pendant la phase de demande du crédit sont claires et fiables

- La phase d’octroi et de mise en place du crédit : 80% des clients sont satisfaits de nos conditions de financement, et 91% de nos clients jugent l’expérience d’octroi de crédit simple et efficace
- La qualité du service après-vente : 91% des clients sont satisfaits de nos délais de réponse à leurs demandes, et 91% des clients jugent la relation client SALAFIN souple
- La qualité du service au niveau du CRC : 89% des clients jugent nos délais de traitements satisfaisants, et 92% des clients sont satisfaits de la disponibilité et de l’écoute des interlocuteurs

3. La digitalisation des services

SALAFIN a pris toute la mesure de l’apport d’une mutation digitale pour créer de la valeur pour ses clients et a démarré ainsi en avril 2016 une réflexion pour structurer sa transition numérique. SALAFIN a mené une démarche participative interne, impliquant l’équipe dirigeante et les top managers afin d’identifier les enjeux stratégiques et les mises à niveau nécessaires à ce programme de transformation. Depuis, des ateliers de construction ont permis de concevoir et formaliser avec les managers les chantiers pour faire correspondre la vision et les réalités du terrain. Enfin, un travail de consolidation des projets a permis de structurer une feuille de route à court et moyen terme.

Le programme de transformation digitale de SALAFIN s’articule autour de quatre principaux axes et vient accompagner les enjeux stratégiques de la société. L’expérience client digitale est incontestablement un des piliers de la mutation entreprise par SALAFIN. La multiplicité et l’interactivité des canaux impose aujourd’hui et plus que jamais de repenser en continue, les parcours digitaux de la souscription, du service après-vente et de la fidélisation et de tendre vers une omnicanalité de ses points de contact pour satisfaire les nouveaux modes de consommation de nos prospects, clients et partenaires prescripteurs. Cette nouvelle expérience digitale doit lever les freins des déplacements, des barrières géographiques, de la disponibilité, clarté et transparence de l’information, de la personnalisation et de la réactivité. Elle doit apporter une extensibilité des solutions, qui s’adaptent aux besoins — et non plus l’inverse.

En février 2018, SALAFIN a procédé au lancement de ses nouvelles interfaces web et mobile destinées aux prospects et clients afin de simplifier leur parcours d’informations, de souscription et de gestion de leurs crédits en cours.

L’espace www.salafin.com englobe à la fois un espace dédié à ses offres et produits, un espace authentifié pour les clients ainsi qu’un espace institutionnel.

L’espace produits comprend des fonctionnalités comme la simulation, la souscription, le scoring en ligne et le suivi des dossiers. L’espace dédié aux clients SALAFIN permet la consultation et la gestion des dossiers de crédit pour les clients particuliers et entreprises. Et enfin, un troisième espace dédié au contenu institutionnel pour accéder aux informations financières ainsi qu’à l’espace de recrutement.

Le nouveau site www.salafin.com est programmé pour être responsive, c’est-à-dire que son affichage s’adapte au terminal de l’utilisateur qu’il soit fixe ou mobile. De plus, SALAFIN a fait le choix de proposer à ses clients, une application mobile « Self care » leur permettant plus de confort d’utilisation lors des consultations de gestion de leurs crédits. Cette application est disponible sur les App stores iOS et Android.

D'autres réalisations concernent le lancement de la présence digitale de SALAFIN sur des plateformes comme Facebook & LinkedIn, l'enrôlement des partenaires dans la plateforme PFP (plateforme digitale mise à disposition des partenaires) et le lancement de nouveaux canaux de la relation client (tchat online, Callback).

Toutes les actions décrites plus haut continuent d'évoluer au service du client, pour lui offrir plus d'autonomie et de simplicité d'usage. L'équipe digitale travaille en continue sur les évolutions des fonctionnalités et l'optimisation des parcours.

ENVIRONNEMENT

L'engagement de SALAFIN visant à la protection de l'environnement consiste à identifier les domaines prioritaires en impacts directs sur lesquels elle peut agir :

- Consommation électrique
- Déchets
- Consommation de papier
- Consommation d'eau
- Transport

Dans ce cadre, SALAFIN a entamé à partir de l'année 2022, la mise en œuvre de sa stratégie en faveur de la protection de l'environnement grâce à l'établissement d'une cartographie des sites et agences, leurs évaluations, puis la programmation de leurs adoptions de 10 bonnes pratiques. Ces dernières permettront de réduire l'impact environnemental direct de ces sites sur l'environnement. La finalité est leur généralisation au fur et à mesure des interventions et des aménagements éventuels.

Afin de garantir une omnicanalité à l'ensemble des clients, cette approche a également été accompagnée de l'accélération de la digitalisation du parcours d'octroi de crédit du moment d'établissement de la demande jusqu'à la signature de l'Offre Préalable de Crédit, qui elle seule, nécessitera le déplacement de la personne à un point de vente SALAFIN.

Enfin, dans le cadre du déploiement du futur plan d'action RSE de SALAFIN, il est prévu une campagne de communication interne visant à sensibiliser le capital humain de l'entreprise aux éco-gestes et au comportement éco citoyen.

SALAFIN, EMPLOYEUR RESPONSABLE

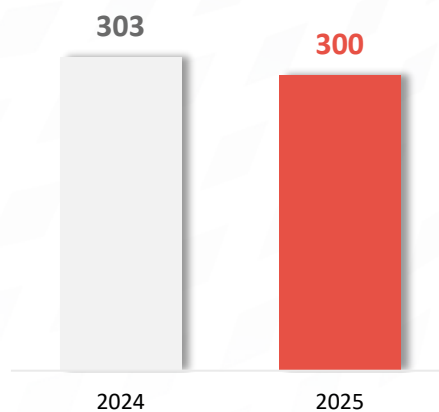
SALAFIN inscrit sa politique Ressources humaines au service du développement, de la valorisation de son capital humain et de la performance globale de l'entreprise. Cette ambition s'exprime au travers des principes fondamentaux et engagements forts dans toutes les démarches liées au recrutement, à la gestion des carrières, la formation et à la rémunération.

1. L'emploi au sein de SALAFIN

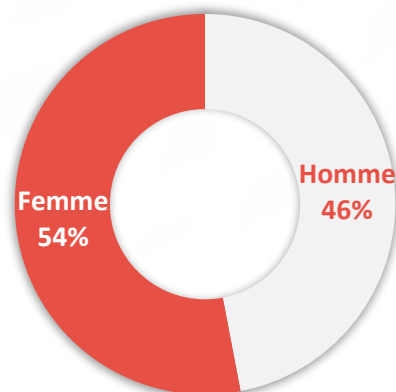
Au 31 décembre 2025, l'effectif de SALAFIN s'élève à 300 collaborateurs, marquant une baisse de -1% par rapport à 2024, où l'effectif était de 303 collaborateurs. L'effectif d'ORUS services, filiale à 100% de SALAFIN chargée de son activité informatique s'établit à 23 collaborateurs.

L'effectif de SALAFIN se répartit comme suit :

Evolution de l'effectif de Salafin



Répartition Homme/Femme en 2025



Evolution de l'effectif par catégorie professionnelle

	2024	2025	Var 25/24
Directeurs	11	10	-9,1%
Cadres supérieurs	33	31	-6,1%
Cadres Moyens	248	248	0,0%
Employés	11	11	0,0%
TOTAL	303	300	-1,0%

Répartition de l'effectif par branche d'activité

Pôle	2024	2025	Var 25/24
Pôle Commercial & Marketing	81	77	-4,9%
Pôle Curatif	62	65	4,8%
Pôle Financier & Administratif	37	33	-10,8%
Pôle Risque Crédit	4	5	25,0%
Pôle Supports & Opérations	75	75	0,0%
Pôle Transformation, Projets et Organisation	14	16	14,3%
Présidence	30	29	-3,3%
TOTAL	303	300	-1,0%

2. Le recrutement et l'intégration

SALAFIN adopte une démarche de recrutement proactive. Elle veille à la bonne adéquation des profils recrutés en appuyant sur une connaissance fine et planifiée des besoins à combler et sur une cartographie des effectifs et des compétences existantes et nécessaires.

SALAFIN veille dans ses recrutements à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination sur la base des critères économiques ou sociodémographiques (nationalité, origine ethnique, religion, handicap, âge, sexe...etc.).

A ce titre, SALAFIN s'attache à promouvoir la diversité et l'égalité des chances dans le traitement des candidatures de recrutement et ce à travers l'ensemble des phases de recrutement (recherche, sélection, embauche, intégration, ...).

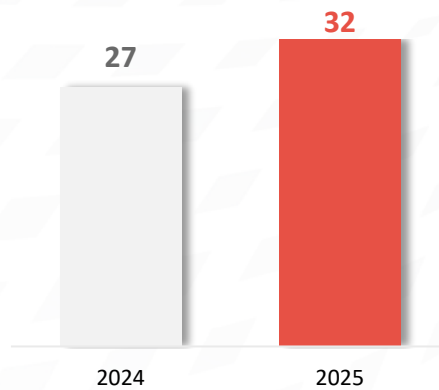
SALAFIN s'engage envers les jeunes diplômés et œuvre pour leur faciliter l'accès au premier emploi, principalement à travers sa politique envers les stagiaires.

Pareillement, le Capital Humain s'appuie sur des outils de recrutement diversifiés : les sites de recrutement et les pages d'emploi carrière, les sites institutionnels en renvoyant vers les sites de recrutement le cas échéant, le recours aux réseaux sociaux comme support de communication pour assurer une large diffusion des annonces d'emploi, la participation à des forums de recrutement et le développement des partenariats avec des Universités et des Écoles...etc

3. Mouvement du personnel : recrutements et départs

En 2025, les recrutements ont progressé de +18,5% par rapport à 2024, confirmant une dynamique de renforcement des effectifs. La majorité des embauches a concerné le Pôle Curatif, ainsi que le Pôle Supports & Opérations et la Présidence, traduisant un appui aux besoins opérationnels et organisationnels de SALAFIN.

Evolution des recrutements

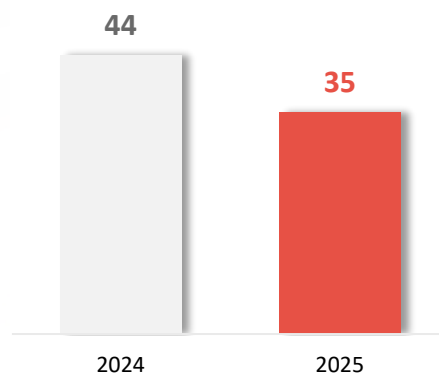


Recrutements par pôle d'activité

Pôle	2025
Pôle Supports & Opération	7
Pôle Commercial & Marketing	2
Pôle Transformation, Projets & Organisation	4
Présidence	7
Pôle Risque Crédit	1
Pôle Curatif	11
Total Recrutement	32

En 2025, SALAFIN a enregistré 35 départs, soit une baisse de -20,4 % par rapport à 2024 où ils étaient au nombre de 44. Cette évolution traduit une meilleure stabilisation des effectifs.

Evolution des départs



Départs par pôle d'activité

Pôle	2025
Pôle Supports & Opération	8
Pôle Commercial & Marketing	8
Pôle Curatif	5
Pôle Transformation, Projets & Organisation	2
Présidence	9
Pôle Risque Crédit	1
Pôle Financier & Administratif	2
Total Départs	35

4. La gestion des carrières

La politique de gestion de carrière a pour objectifs d'assurer l'adéquation des projets professionnels individuels avec les besoins de SALAFIN, d'anticiper l'évolution des métiers et des besoins, de développer et accompagner l'employabilité des collaborateurs et d'identifier les talents et veiller à leur accompagnement.

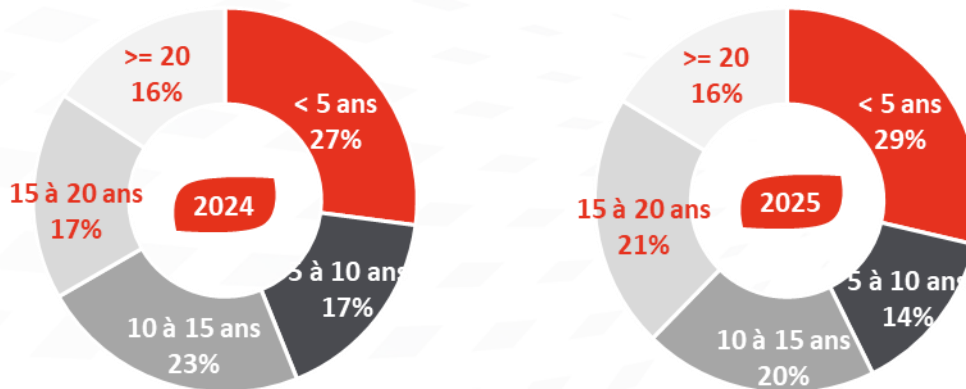
Le dispositif de gestion des carrières adopté au sein de SALAFIN veille à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination des collaborateurs pour des critères économiques ou sociodémographiques (nationalité, origine ethnique, religion, handicap, âge, sexe...etc.). Il s'appuie sur des critères objectifs liés à la compétence et à la performance des collaborateurs.

Les opportunités d'évolution verticales et horizontales et les postes à pourvoir dans les différents métiers et géographies doivent être publiés de manière ouverte et transparente, à l'exception des postes sensibles et cas spécifiques.

La politique de gestion des carrières est soutenue par un dispositif d'évaluation efficace et objectif. L'évaluation professionnelle est un moment clé du cycle de gestion des carrières permettant de s'arrêter sur le projet professionnel du collaborateur et formaliser clairement ses aspirations et ses possibilités d'évolution.

L'accompagnement des évolutions de carrières met l'accent sur la fidélisation des talents et sur des programmes de formation personnalisés, afin d'assurer l'adéquation entre le profil du candidat, ses aspirations professionnels et les besoins de SALAFIN.

Répartition de l'effectif par ancienneté



Une grande priorité est également accordée à la mobilité interne au sein de SALAFIN afin de répondre aux besoins en matière de ressources et aux besoins de développement des collaborateurs, en favorisant la promotion interne notamment dans les postes de Management.

En 2025, 3 mobilités internes ont été enregistrées, toutes fonctionnelles. Cette évolution, plus modeste que les années précédentes, reflète la continuité de la politique de promotion et de développement interne de SALAFIN, tout en restant ciblée sur les besoins opérationnels et les compétences clés.

Evolution des mobilités géographiques et fonctionnelles

Année	2024	2025
Mobilité Fonctionnelle & Géographique	1	0
Mobilité Géographique	0	0
Mobilité Fonctionnelle	7	3
Total	8	3

5. La formation et le développement des compétences

SALAFIN accorde une attention particulière à la formation, élément essentiel au développement et maintien des collaborateurs. La société veille à ce que tout collaborateur permanent, quel que soit son niveau hiérarchique, son parcours académique, sa fonction, son ancienneté, son genre, etc., ait accès à un cycle de formation, en cohérence avec les conditions et les objectifs fixés.

Les plans de formation mis en place s'appuient sur des besoins de formation concrets, en réponse à l'évolution des métiers et des collaborateurs.

La formation s'effectue par plusieurs moyens : la formation à distance sur le poste de travail, l'accès à l'encadrement et l'apprentissage avec le manager, le partage de l'expérience, des réussites et des préoccupations avec les collègues, l'autoformation et la curiosité vis-à-vis des situations de gestion au quotidien et les nouvelles missions confiées.

En 2025, la formation a été largement orientée vers les exigences réglementaires, qui concentrent environ deux tiers des participants, principalement sur la LAB/FT et la lutte contre la fraude. Cette priorité traduit une volonté claire de sécurisation des activités et de maîtrise des risques.

Les formations managériales et soft skills représentent près de 20% des actions, avec un focus stratégique sur le leadership, notamment à travers le programme « Le Manager à toute épreuve ». Les formations techniques et IT restent ciblées et représentent une part plus limitée, en appui aux projets de transformation.

Globalement, le dispositif de formation reflète un équilibre entre conformité réglementaire et développement des compétences clés, au service de la performance et de la gouvernance.

Liste des formations 2025

Formations	Nombre de collaborateurs
Sauvetage Secourisme au Travail (SST)	32
Reengineering des processus	3
Scrum Master	5
Communication écrite et l'esprit de synthèse	37
Certified Information Security Manager (CISM)	1
Formation Lutte Anti-blanchiment et Financement de terrorisme (LAB/FT)	288
Formation Lutte contre la fraude externe	108
Management par Objectif (MPO)	56
LE MANAGER A TOUTE EPREUVE	11
Communication Interne	1
Canvas et Power Point	1

6. La politique générale de rémunération

Afin d'attirer et fidéliser les meilleurs talents, SALAFIN propose à ses collaborateurs un système de rémunération compétitif et attractif.

Le dispositif de rémunération se base sur des principes de transparence et d'équité. Il veille également à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination lors de tous les actes liés à la rémunération des collaborateurs.

SALAFIN veille régulièrement à la compétitivité de son dispositif de rémunération avec le marché local.

Les rémunérations sont déterminées de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflits d'intérêts entre les collaborateurs et les clients externes ou le non-respect des règles de bonne conduite.

7. Les initiatives entreprises

DONNEZ VOTRE SANG POUR SAUVER UNE VIE !

Une opération de don du sang a été organisée le 25 avril 2025 au sein de SALAFIN, en partenariat avec les hôpitaux CHEIKH KHALIFA et l'hôpital Universitaire MOHAMED VI. Cette opération a été l'occasion d'offrir une chance de vie à ceux qui en ont besoin.

Grâce à la mobilisation et la générosité des collaborateurs, cette action solidaire a rencontré un vif succès. Cet engagement a permis de collecter plus de 40 poches de sang, un don porteur d'espoir pour de nombreux malades.



OCTOBRE ROSE CHEZ SALAFIN : ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN !

A l'occasion d'Octobre Rose, SALAFIN a lancé une initiative dédiée à la prévention et à la santé féminine.

Cette campagne annuelle de sensibilisation vise à mettre en avant l'importance du dépistage précoce, véritable clé dans la lutte contre le cancer du sein.



Une conférence de sensibilisation animée par un médecin spécialiste a été organisée le 28 octobre 2025 au niveau du siège.



Les collaboratrices de SALAFIN ont vécu un moment fort lors de cet événement, la journée a été rythmée par des interventions enrichissantes et des moments conviviaux d'échanges, permettant à chacune de s'informer, de poser des questions et de partager ses expériences dans un cadre bienveillant et solidaire



NOTE METHODOLOGIQUE

La mesure de la performance extra-financière de SALAFIN s'appuie sur une série d'indicateurs formalisés en vue de rendre compte de la démarche ESG aux différentes parties prenantes de l'entreprise.

- **Périmètre de reporting** : Les données extra-financières concernant les indicateurs sociaux, sociétaux, et environnementaux couvrent l'ensemble des activités de SALAFIN sauf lorsque des exceptions sont explicitement mentionnées.
- **Période de reporting** : L'ensemble des indicateurs contenus dans le présent rapport couvrent les activités de SALAFIN pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Dans le cas où certaines données concernent une période de reporting différente de l'année calendaire, cela est précisé dans le corps du rapport.
- **Référentiel du reporting** : Les indicateurs suivis au sein de SALAFIN sont en conformité avec la norme ISO 26000 en termes de pertinence pour le secteur d'activité et la spécificité de ses activités et opérations.
- **Modalités de reporting** : Les informations et indicateurs nécessaires à l'élaboration de ce rapport ont été collectés et communiqués par les différentes entités de SALAFIN et ont été consolidés par le Comité RSE. Les indicateurs communiqués dans ce rapport proviennent d'informations déjà pilotées par les différentes fonctions de l'entreprise. Le rapport a été validé par les membres du Comité RSE et communiqués au Président du Directoire avant sa publication.



04

**| COMPTES ANNUELS
& RAPPORTS**

RAPPORT DE GESTION

■ Environnement économique et financier

■ Environnement sectoriel

■ Activité et résultats

■ Projet d'affectation du résultat

■ Orientations stratégiques

■ Filiales de SALAFIN

■ Communication financière

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

1. Conjuncture économique internationale et nationale

Dans sa revue mensuelle de la conjuncture économique, monétaire et financière publiée en avril 2026, Bank Al Maghrib indique que l'économie mondiale a démontré une solide capacité d'adaptation en 2025, en dépit des tensions commerciales et des incertitudes géopolitiques.

Les dernières données économiques disponibles à fin 2025 montrent un fléchissement de l'activité dans la plupart des grandes économies avancées et émergentes.

Dans la zone euro, les dernières données des comptes nationaux pour le quatrième trimestre 2025 font ressortir un ralentissement de la croissance économique à +1,2% en glissement annuel, après +1,4% le trimestre précédent, avec de fortes disparités entre les pays membres. Ainsi, la croissance a légèrement décéléré en Espagne, passant de +2,7% à +2,6%, tandis qu'elle s'est accélérée en France (de +1,0% à +1,2%), en Allemagne (de +0,3% à +0,4%) et en Italie (de +0,7% à +0,8%).

Quant aux États-Unis, l'économie a reculé de +2,3% à +2,0%. De même, dans les autres économies avancées, le rythme de la croissance économique a ralenti, s'établissant à +0,7% au Japon contre +1,9% le trimestre précédent, et à +1,3% au Royaume-Uni après +1,4%.

Enfin, pour les principaux pays émergents, les évolutions économiques ont également été contrastées. En Chine, la croissance est passée de +4,8% au T3 2025 à +4,5% au T4 2025. Pour les autres économies émergentes la croissance recule de +8,4% à +7,8% en Inde et de +3,8% à +3,4% en Turquie, tandis qu'elle s'est stabilisée à +1,8% au Brésil. En Russie, les données du 3^{ème} trimestre indiquent un ralentissement de +1,1% à +0,6%.

A l'échelle nationale, l'arrêté des comptes nationaux du quatrième trimestre 2025 fait ressortir une croissance économique nationale, qui s'est établie à +4,1%, quasi stable par rapport à la même période de l'année dernière. Les activités non agricoles ont décéléré, affichant une progression de +4,8% contre +4,0%, tandis que le secteur agricole a enregistré une hausse de +4,7%, après un recul de -4,8% un an auparavant.

2. Marché de travail

Selon la note de conjuncture de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) publiée en mars 2026, le marché de l'emploi national a enregistré au titre de l'année 2025, une création de 193 000 nouveaux postes d'emploi.

Par secteur d'activité, les créations d'emploi concernent les secteurs des services (+123 000 postes), du BTP (+64 000 postes) et de l'industrie (+46 000 postes), tandis que le secteur agricole a perdu 41 000 postes.

Par rapport au taux de chômage, il a atteint 13,0% en 2025, en recul de -0,3 point par rapport à l'année dernière. Dans le détail, il s'est établi à 16,4% en milieu urbain (-0,5 point) et à 6,6% en milieu rural (-0,2 point).

3. Demande intérieure

La consommation des ménages se maintient à un niveau soutenu à fin 2025, grâce aux mesures de soutien au pouvoir d'achat et à une inflation maîtrisée (+0,8% après +0,9% en 2024). Elle bénéficie également de la hausse des transferts des MRE (+2,6%), de la création de 249 000 emplois rémunérés en 2025 et du renforcement des crédits à la consommation (+5,0%).

Concernant l'investissement, il s'est consolidé, porté par l'augmentation des dépenses d'équipement du Budget Général de l'État (+6,7% à fin 2025) et la poursuite des grands chantiers structurants. À fin novembre, il bénéficie également d'une progression des recettes des IDE (+28,0%), des importations de biens d'équipement (+13,3%) et des crédits à l'équipement (+25,4%).

Enfin, concernant les échanges extérieurs de biens et services, le déficit commercial à fin 2025, a atteint 353,1 milliards de dirhams, en augmentation de +15,8% par rapport à 2024. Cette aggravation résulte d'une hausse des importations (+8,0%) plus importante que celle des exportations (+2,8%), entraînant une baisse du taux de couverture de -2,9 points, qui s'établit ainsi à 57%.

4. Marché automobile

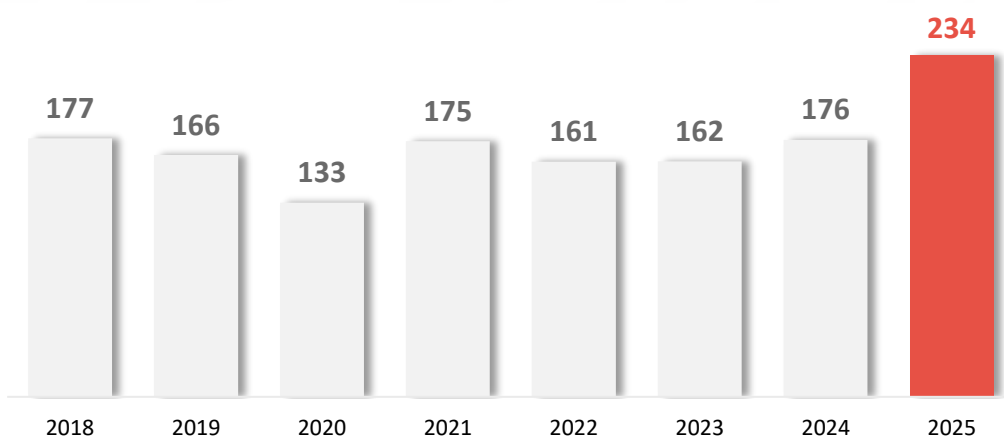
Selon les chiffres publiés par l'Association des Importateurs de Véhicules Automobiles au Maroc (AIVAM), le secteur Automobile marocain a réalisé une performance exceptionnelle à fin 2025 de +32,9% par rapport à l'année dernière avec 234 372 véhicules neufs écoulés, contre 176 401 unités en 2024. Il s'agit du niveau le plus élevé jamais enregistré.

Cette forte croissance reflète le retour de la confiance, tant chez les particuliers que chez les professionnels, porté par une meilleure disponibilité des véhicules et une reprise progressive des livraisons normales.

Par segment, le marché a progressé de manière significative pour les véhicules particuliers (VP), principal contributeur dans les ventes avec une part de 89%, comme pour les véhicules utilitaires légers (VUL). Les ventes de VP ont atteint 208 848 unités, en hausse de +32,9%, tandis que les VUL ont totalisé 26 524 unités, enregistrant une croissance encore plus soutenue de +37,7%.

L'année 2025 s'impose ainsi comme une année de transition majeure pour le secteur automobile marocain. Le marché ne se limite plus à une simple progression : il se transforme, s'élargit à de nouveaux entrants et voit émerger de nouveaux équilibres concurrentiels.

Evolution des ventes automobiles 2018-2025 (en milliers d'unité)



Source : AIVAM

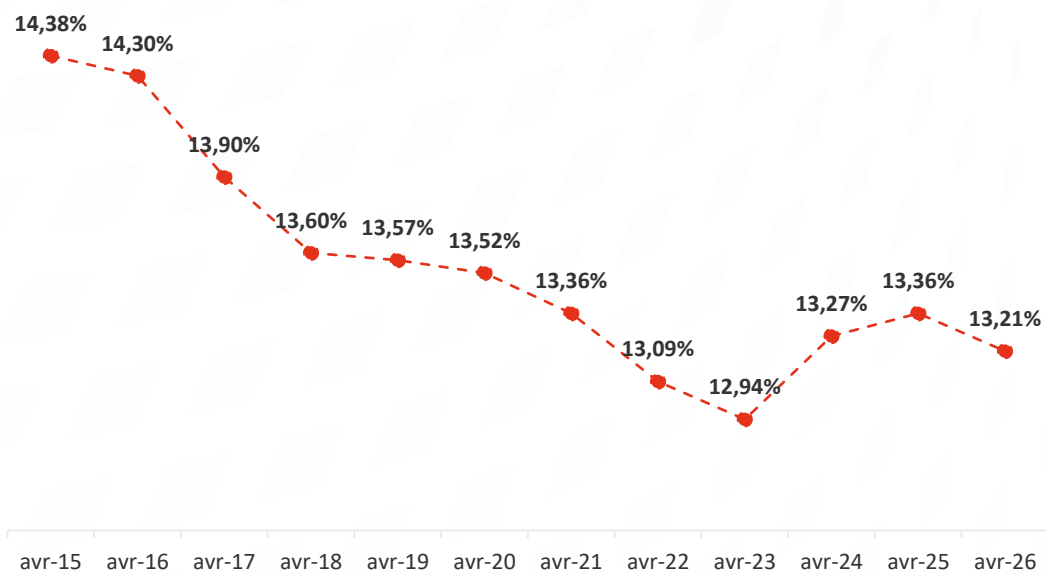
ENVIRONNEMENT SECTORIEL

1. Taux maximum des intérêts conventionnels

Bank Al Maghrib a fixé le Taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC) pour la période allant du 1 avril 2026 au 31 mars 2027 à 13,21% en hausse de -15 Pbs par rapport à la période précédente où il se situait à 13,36%.

Rappelons que le TMIC est calculé sur la base du Taux d'intérêt moyen pondéré (TMIP) pratiqué par les établissements de crédit sur les crédits à la consommation au cours de l'année civile précédente majoré de 200 points de base.

Évolution du TMIC 2016 - 2026



2. Évolution de la production des sociétés de crédit à la consommation

Selon les statistiques de l'Association des Professionnels des Sociétés de Financement à fin décembre 2025, le secteur du crédit à la consommation a enregistré une production de 34,4 milliards de dirhams, en progression de +31,9% par rapport 2024.

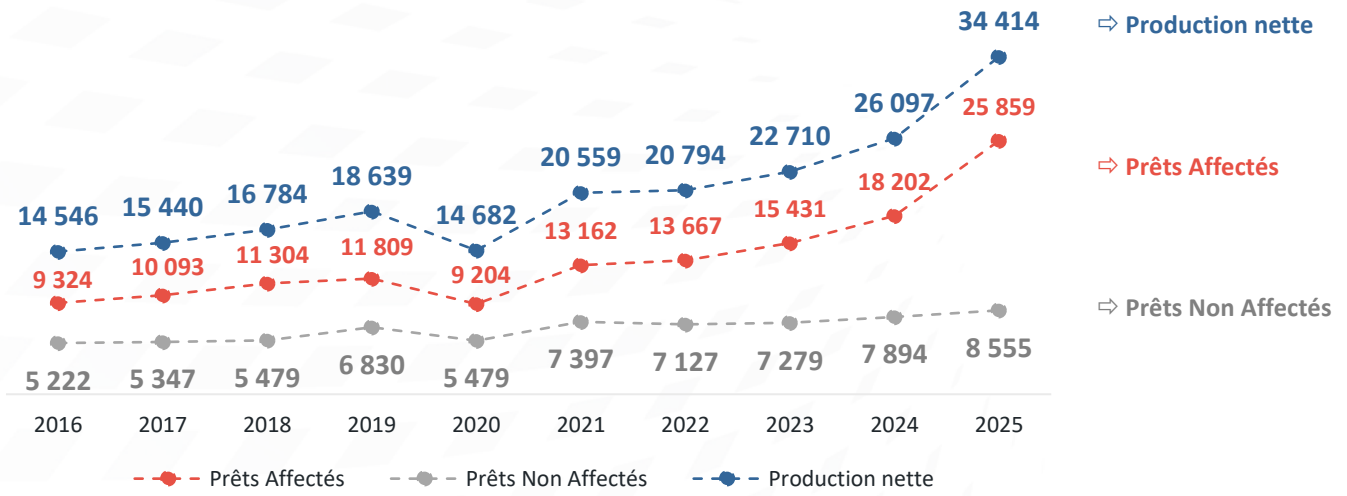
Par segment, les prêts affectés, représentant 75% de la production totale, ont cru de +42,1% pour atteindre 25,9 milliards de dirhams. Cette performance s'explique par la hausse de la production du crédit classique de +46,9% à 13,0 milliards dirhams et de la Location avec Option d'Achat de +38,8% qui affiche 12,2 milliards dirhams à fin 2025.

Les prêts non affectés, quant à eux, se sont établis à 8,6 milliards de dirhams, soit une évolution de +8,4%, portés par le produit CNT (crédit aux fonctionnaires), qui a progressé de +11,1% pour s'élever à 4,5 milliards de dirhams, ainsi que par les opérations bancaires, en augmentation de +12,1% à 2,9 milliards de dirhams.

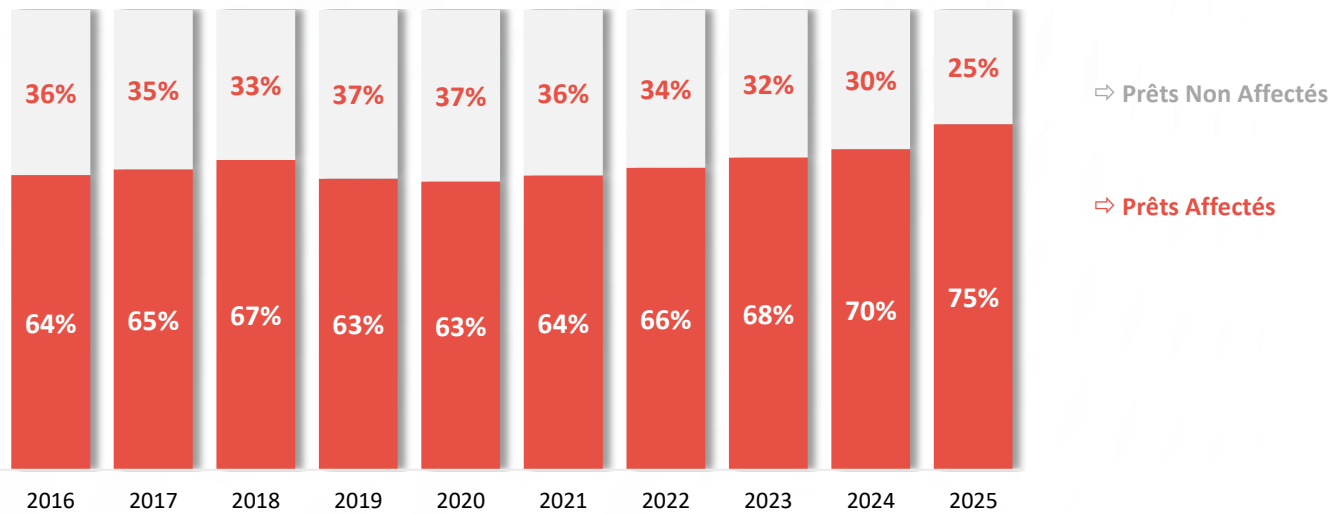
Evolution de la production nette des sociétés de crédit à la consommation (en KDH)

Production nette (KDH)	2024	2025	Var 25/24
Prêts Affectés	18 202 465	25 859 245	42,1%
Véhicules	17 593 881	25 129 451	42,8%
Crédit classique	8 833 021	12 972 442	46,9%
LOA	8 760 860	12 157 010	38,8%
Prix du véhicule HT	12 610 585	17 703 002	40,4%
Premier Loyer Majoré (PLM) HT	833 134	1 246 029	49,6%
Dépôt de garantie	3 016 590	4 299 964	42,5%
MOURABAHA	0	0	
Equipement domestique	608 584	729 793	19,9%
Autres (préciser)	0	0	
Prêts Non Affectés	7 894 035	8 554 900	8,4%
Prêts personnels	7 861 476	8 517 119	8,3%
CNT	4 046 703	4 496 411	11,1%
CMR	936 091	865 178	-7,6%
Conventions privées	313 244	280 715	-10,4%
OP Bancaire	2 565 438	2 874 814	12,1%
Revolving	32 559	37 781	16,0%
TOTAL	26 096 500	34 414 145	31,9%

Évolution de la production nette par segment 2016-2025 (en MDH)



Évolution de la répartition de la production 2016-2025



1. Évolution des encours des sociétés de financement

Remarque préliminaire : la majorité des sociétés incluent les dépôts de garantie et les loyers perçus d'avance de la LOA et LOA+ dans leur encours. L'encours financier de ces sociétés est donc nettement plus faible.

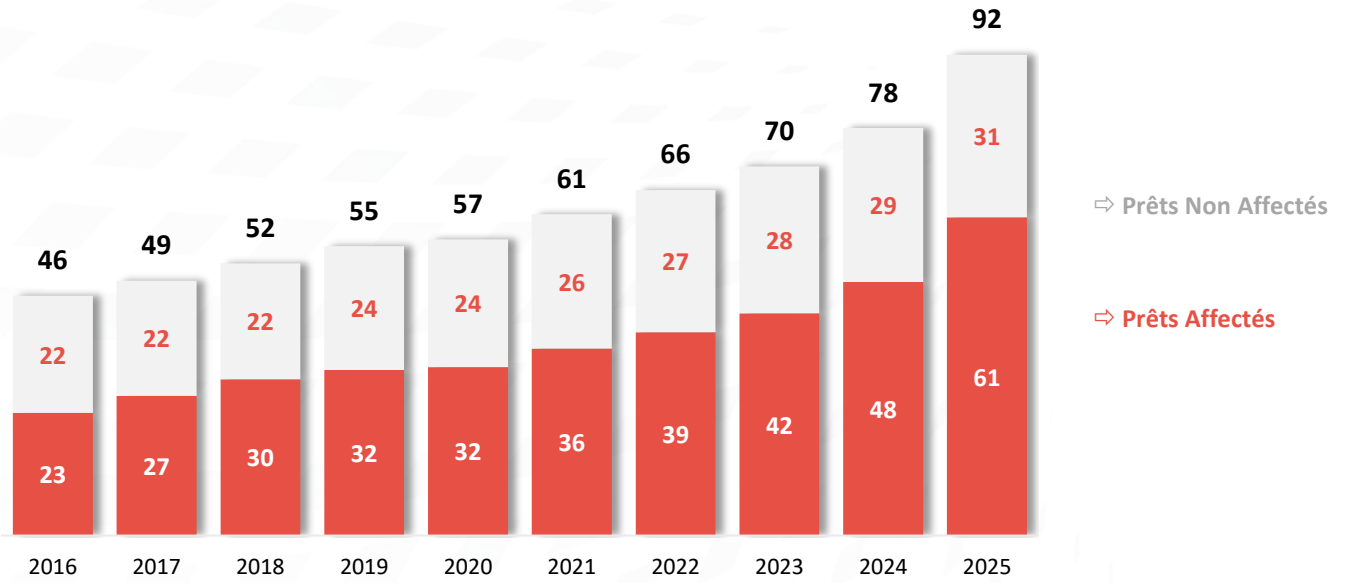
Encours bruts (KDH)	2024	2025	Var 25/24
Prêts Affectés	48 442 901	60 761 116	25,4%
Véhicules	47 950 012	60 164 368	25,5%
Crédit classique	19 812 493	24 914 578	25,8%
LOA	28 137 448	35 249 333	25,3%
MOURABAHA	71	457	540,7%
Équipement domestique	492 889	596 748	21,1%
Autres (préciser)	0	0	
Prêts Non Affectés	29 377 033	31 102 670	5,9%
Prêts personnels	29 070 753	30 845 205	6,1%
CNT	15 391 831	16 567 348	7,6%
CMR	2 788 198	3 253 690	16,7%
Conventions privées	2 383 794	2 012 307	-15,6%
OP Bancaire	8 506 930	9 011 859	5,9%
Revolving	306 280	257 465	-15,9%
TOTAL	77 819 934	91 863 786	18,0%

À fin décembre 2025, l'encours brut global des sociétés de crédit à la consommation aux particuliers s'élève, selon l'APSF, à 91,9 milliards de dirhams en hausse de +18,0% par rapport à fin décembre 2024. Cette progression est en lien avec l'évolution notable du segment des prêts affectés qui affiche +25,4% et s'établit à 60,8 milliards de dirhams, quant aux prêts non affectés, ils ont évolué de +5,9% pour atteindre 31,1 milliards de dirhams.

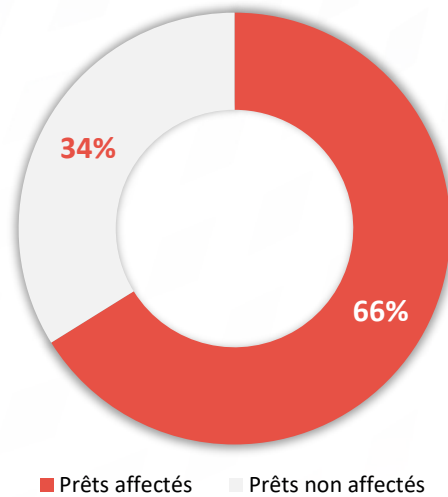
Les encours bruts des véhicules ont cru de +25,5% en 2025 atteignant 60,2 milliards de dirhams. Cette évolution est portée par les deux produits, crédits classiques et crédits en Location avec Option d'Achat, qui enregistrent une progression au même rythme (+25,8% et +25,3%), pour des encours respectifs de 24,9 et 35,2 milliards de dirhams. Par ailleurs, les encours des EDM (équipement domestiques) atteignent 597 MDH en 2025, en hausse de +21,1 % par rapport à l'année précédente.

En outre, les encours des prêts personnels évoluent de +6,1% et s'élèvent à 30,8 milliards de dirhams. Cette hausse concerne l'ensemble des produits, à l'exception des conventions privées, qui se sont contractées de -15,6% par rapport à 2024.

Évolution de l'encours brut du secteur des sociétés de crédit à la consommation 2016-2025
(en milliards de DH)



Répartition de l'encours brut des sociétés de financement à décembre 2025



Le poids de l'encours de la famille de produit Prêts Affectés dans l'encours global représente 66% contre 34% pour l'encours des Prêts Non Affectés.

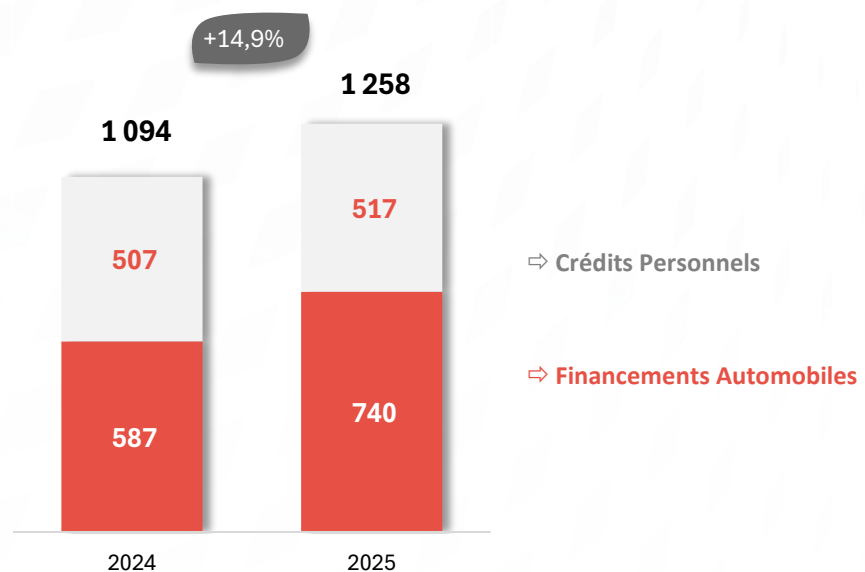
ACTIVITE ET RESULTATS

1. Activité Commerciale

L'exercice 2025 consacre l'aboutissement d'une stratégie de repositionnement menée avec discipline depuis trois ans. SALAFIN a ainsi bâti un modèle différencié, fondé sur une diversification ciblée de ses activités commerciales, une gestion rigoureuse des risques et une structure économique et financière solides.

Au titre de l'exercice 2025, SALAFIN enregistre une production nette de 1 258 MDH, en hausse marquée de +14,9%. Cette performance illustre la montée en puissance de la production des activités de Financement Automobile, avec une progression de +26,1% à 740 MDH. Les activités de Crédits Personnels augmentent également de +2% pour atteindre une production totale de 517 MDH. Cette performance s'accompagne d'une poursuite de l'amélioration de la rentabilité de la production, conséquence des ajustements tarifaires mis en œuvre depuis 2023.

Evolution de la production (en MDH)



2. Résultats financiers

Au titre de l'exercice 2025, Le Produit Net Bancaire s'élève à 384 MDH en légère croissance de +1,4% par rapport à l'exercice précédent.

Les encours financiers à fin décembre 2025 totalisent 3 096 MDH, en progression de +4,4% par rapport à décembre 2024, témoignant du redressement durable de la tendance des encours.

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 151 MDH, en hausse de +7,6 %.

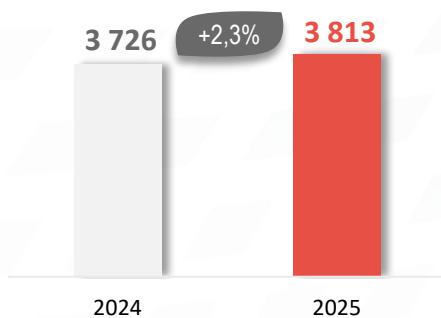
Les dotations nettes aux provisions affichent une amélioration de -18,8% à 63 MDH.

Par ailleurs, l'exercice 2025 a été marqué par le dénouement du contrôle fiscal des périodes 2017 et 2018 par la signature d'un accord amiable avec l'Administration Fiscale.

Le Résultat Net ressort à 96 MDH en progression de +3,2% par rapport à 2024.

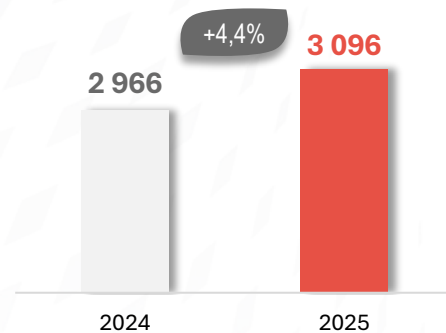
Indicateurs financiers (MDH)

Total Bilan



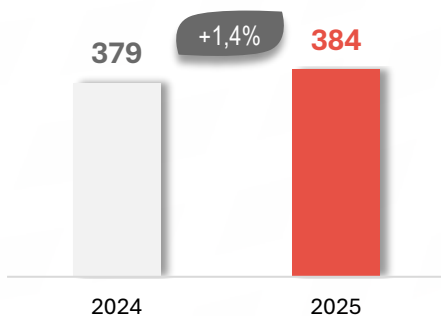
Le total bilan s'élève à 3 813 MDH, en hausse de +2,3% par rapport à l'exercice 2024.

Encours financiers fin de période



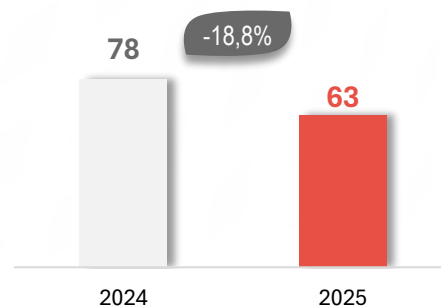
Les encours financiers marquent une progression de +4,4% par rapport à décembre 2024 à 3 096 MDH.

Produit net bancaire

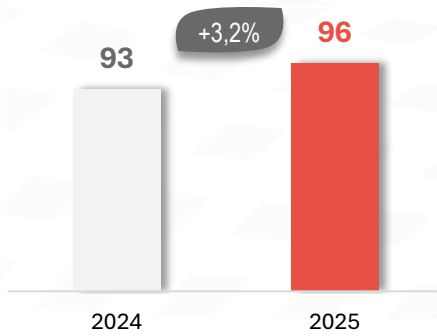


Le Produit Net Bancaire s'établit à 384 MDH en croissance de +1,4% par rapport à 2024.

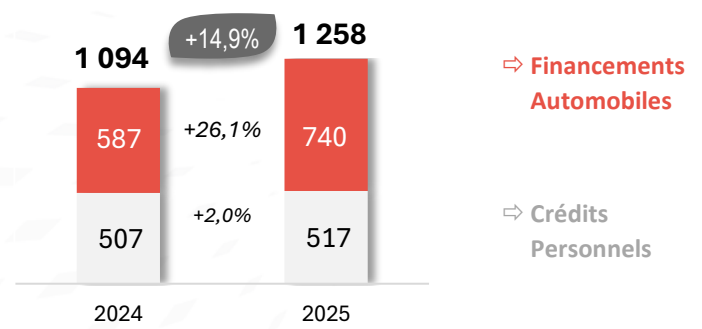
Dotations nettes aux provisions



Les DAP nettes totales affichent une amélioration de -18,8% à 63 MDH.

Résultat net

Le Résultat Net ressort à 96 MDH en hausse de +3,2% par rapport à 2024.

Production nette

La production nette s'établit à 1 258 MDH, en progression de +14,9% par rapport à l'année dernière.

1. Faits marquants de l'exercice**Dénouement du contrôle fiscal**

L'exercice 2025 a été marqué par le dénouement du contrôle fiscal, des périodes 2017 et 2018, par la signature d'un accord amiable avec l'Administration Fiscale et dont l'impact financier a été efficacement circonscrit grâce notamment aux provisions pour risques généraux constituées en 2020.

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Projet d'affectation de résultat 2025 et de distribution de dividendes proposés par le Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire :

Projet d'affectation du résultat 2025	Montants (DH)
Résultat de l'exercice	96 117 282
Réserve Légale	0
Réserves facultatives	2 393 712
Prélèvement sur la prime de fusion	0
Solde après déduction de réserve légale	93 723 570
Solde distribuable	93 723 570
Dividendes ordinaires	93 723 570
Dividendes exceptionnels	
Nombre d'actions	3 124 119
Dividende total par action	30
Dividende ordinaire par action	30
Dividende exceptionnel par action	

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

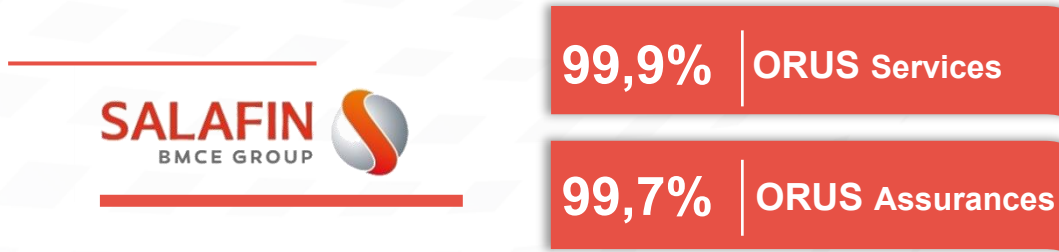
Dans le cadre de sa stratégie de transformation, SALAFIN a lancé la modernisation de son système d'information. Cette initiative fait évoluer son modèle historique, basé sur un développement interne très personnalisé, vers une solution standardisée du marché, plus évolutive et mieux adaptée aux besoins actuels.

L'objectif est d'améliorer l'expérience client, de renforcer les synergies avec les prescripteurs et partenaires, et de consolider le partenariat stratégique avec Bank of Africa dans un environnement technologique cohérent.

Cette démarche s'est déroulée en deux phases : une revue du schéma directeur du SI pour définir la cible fonctionnelle, technique et organisationnelle, suivie d'un appel d'offres (RFP) afin de sélectionner la solution la plus adaptée. Le choix final est attendu au second semestre 2026.

FILIALES DE SALAFIN

A fin 2025, SALAFIN détient deux filiales :



1. Orus Services

Consciente de l'importance des systèmes d'information dans son secteur d'activité, et dans un souci d'amélioration continue de la qualité de son propre système ainsi que de son parc informatique, SALAFIN a décidé, en décembre 2003, de filialiser son activité informatique en créant une société de service et d'ingénierie informatique dénommée ORUS SERVICES.

Les fonctions sous traitées à ORUS par SALAFIN concernent notamment :

- Le développement et la mise en place des nouveaux projets informatiques
- La maintenance des applications et progiciels existants
- La maintenance du parc matériel, réseau et Télécom

De ce fait, le conseil d'administration de la société ORUS Services est composé principalement des membres du Directoire de SALAFIN. Les orientations stratégiques de la société Orus Services sont ainsi fixées par le Président du Conseil d'administration.

La société ORUS Services est détenue à hauteur de 99,9% par SALAFIN.

Principales caractéristiques de la filiale ORUS Services :

Dénomination sociale	Orus Services SA
Siège social	Zenith Millenium, immeuble 8, Sidi Maarouf – Casablanca – Maroc.
Domaine d'activité	Société de services
Année de création	12/12/2003
% du capital et des droits de vote détenu par SALAFIN	99,9%

2. Orus Assurances

SALAFIN, au cours de l'exercice 2016, a procédé au lancement d'une activité d'Assurance à travers sa filiale « ORUS Assurances ». Cette nouvelle société à responsabilité limitée et au capital de 100 KMAD a pour objet l'exercice de la profession d'agent et d'intermédiaire d'assurance dans les branches autorisées et aux activités connexes notamment commerciales, financières ou autres, qui sont réputées comme liées à la profession d'intermédiaire d'assurances, par la réglementation régissant cette profession.

La société ORUS Assurance est détenue à hauteur de 99,7% par SALAFIN.

Principales caractéristiques de la filiale ORUS Services :

Dénomination sociale	Orus Assurances
Siège social	Zenith Millenium, immeuble 8, Sidi Maarouf – Casablanca – Maroc.
Domaine d'activité	Services financiers
Année de création	2016
% du capital et des droits de vote détenu par SALAFIN	99,7%

COMMUNICATION FINANCIERE

Durant l'exercice 2025, SALAFIN a publié les communiqués et les rapports suivants :

- ⇒ Communiqué financier trimestriel décembre 2024 / Date de publication : 28 février 2025
- ⇒ Etats de synthèse 2024 / Date de publication : 28 mars 2025
- ⇒ Communiqué financier annuel 2024 / Date de publication : 28 mars 2025
- ⇒ Formulaire de vote par correspondance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2025 / Date de publication : 21 avril 2025
- ⇒ Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2025 / Date de publication : 21 avril 2025
- ⇒ Communiqué de la mise à disposition du rapport financier annuel 2024 / Date de publication : 30 avril 2025
- ⇒ Rapport financier annuel 2024 / Date de publication : 30 avril 2025
- ⇒ Résultats des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2025 / Date de publication : 28 mai 2025
- ⇒ Communiqué post Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2025 / Date de publication : 28 mai 2025
- ⇒ Communiqué financier trimestriel Mars 2025 / Date de publication : 30 mai 2025
- ⇒ Document de référence 2024 / Date de publication : 6 août 2025
- ⇒ Communiqué de presse de la mise à disposition du document de référence exercice 2024 / Date de publication : 7 août 2025
- ⇒ Communiqué financier trimestriel juin 2025 / Date de publication : 29 août 2025
- ⇒ Communiqué financier semestriel S1-2025 / Date de publication : 29 septembre 2025
- ⇒ Etats de synthèse S1-2025 / Date de publication : 29 septembre 2025
- ⇒ Rapport financier semestriel S1-2025 / Date de publication : 29 septembre 2025
- ⇒ Communiqué financier trimestriel septembre 2025 / Date de publication : 28 novembre 2025
- ⇒ Communiqué financier trimestriel décembre 2025 / Date de publication : 27 février 2026
- ⇒ Etats de synthèses exercice 2025 / Date de publication : 30 mars 2026
- ⇒ Attestation des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2024 / Date de publication : 30 mars 2026
- ⇒ Communiqué financier annuel 2025 / Date de publication : 30 mars 2026
- ⇒ Formulaire de vote par correspondance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2026 / Date de publication : 14 avril 2026
- ⇒ Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2026 / Date de publication : 14 avril 2026



DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

La stratégie des risques s'appuie d'abord, sur la stratégie du Groupe ensuite, sur les dispositifs de maîtrise des risques et de contrôle interne et enfin, sur le respect total des exigences réglementaires de Bank Al Maghrib et notamment les dispositions bâloises en matière de gestion et de surveillance des risques.

1. Risque de crédit

Le Pôle Risque de Crédit (PRC), propose la politique des risques de crédit (notamment d'octroi) à mettre en place, à partir des différentes études et analyses menées. Après la validation de cette politique par le Comité Exécutif, les entités opérationnelles (équipes Pôle Support et Opérations) se chargent de la mise en œuvre de celle-ci et le PRC, en assure le pilotage et propose le cas échéant, les ajustements qui s'imposent.

En plus de la politique des risques de crédit, le PRC a également pour missions :

- La conception et la mise à jour des systèmes experts d'aide à la décision
- Le monitoring du portfolio
- Les analyses Marketing (Ciblage)
- La production de plusieurs Reportings (Indicateurs sur la demande, l'acceptation, le risque...)
- Gestion des projets risque de crédit

SALAFIN dispose d'un système décisionnel intégré dans le processus d'octroi, il diffère selon le produit et de la population concernée. Cependant, la brique centrale du système décisionnel est le module de la grille de score statistique.

Ainsi, la quasi-totalité des demandes de crédit est traitée par ce système décisionnel et l'ensemble des opérations de crédit est géré par des procédures.

L'évaluation manuelle porte sur les :

- Mise en étude des systèmes décisionnels (qui n'arrive pas à statuer sur 1 demande de crédit)
- Les demandes de forçage (demande de révision du sort automatique rejet ou des conditions d'acceptation initialement accordée).

Les délégations quant à elles, concernent toutes les étapes du processus de traitement d'un dossier de crédit (de l'instruction à la clôture) et tous les Pôles. Elles sont répertoriées par produit.

2. Risque de taux d'intérêt

La mise en place des tarifications relève du ressort du Pôle Commercial et Marketing, en la personne du Directeur du Pôle, du Pôle Organisation et Développement (POD), en la personne du Directeur du Pôle et du Président du Directoire.

Les décisions de barèmes sont établies et validées par ces 3 entités. Le POD se charge de l'implémentation de ces décisions de nouveaux barèmes au niveau du système d'information.

Le dispositif de gestion et de maîtrise du risque de taux est basé sur 2 axes principaux :

Axe 1 : La gestion du risque de taux de refinancement de l'activité :

Le dispositif mis en place actuellement par SALAFIN est construit autour des points suivants :

- Une politique de refinancement :
 - A un taux principalement fixe et accessoirement variable pour les ressources longues en BSF ou en obligations.
 - A un taux fixe pour les ressources bancaires en CMT et les refinancements à court terme (dette bancaire à moins d'un an).
- Un dispositif d'adossement des ressources à court, moyens et long terme sur les emplois de maturité équivalente.
- Une gestion prévisionnelle et dynamique de la trésorerie.
- Un suivi régulier et rigoureux du marché obligataires (Taux BDT, émissions sur le marché...) et des taux bancaires (CMT, SPOT...)
- Un arbitrage entre les sources de financement ainsi que les durées de levée des fonds en fonction du marché et des besoins prévisionnels de trésorerie.

Axe 2 : La gestion du risque de taux de vente des crédits à la clientèle

Il s'agit d'un risque inhérent à l'activité des établissements de crédit. Ce taux est soumis à une réglementation stricte qui en fixe le niveau annuel maximum (TMIC). Il est fixé par SALAFIN en tenant compte également des conditions concurrentielles du marché durant la période de l'octroi.

La politique de tarification est arrêtée compte tenu des éléments suivants :

- Budget triennal de chaque période. Le budget est fixé pour une période des 3 années à venir. Il tient compte des réalisations antérieures ainsi que des ambitions et des projets de développement futurs de la société,
- Evolution des rendements périodiques par famille de produit et par produit,
- Evolution du coût du risque de la clientèle et par famille de produit et par produit,
- Evolution des marges et des résultats des activités de crédit,
- Les besoins du développement des nouveaux crédits et de la veille concurrentielle et du benchmarking par rapport au marché,
- Les tarifs tiennent également compte de la réglementation et du taux maximum (TMIC).

3. Risque de liquidité

L'entité en charge de ce point est le Département Gestion Trésorerie et ALM. Cette entité fait partie du Pôle Financier et Administratif.

Le dispositif de mesure, de maîtrise et de suivi du risque de liquidité est basé sur :

- Recours aux refinancements bancaires : À ce titre, outre sa maison mère, SALAFIN entretient des relations commerciales avec les principales banques de la place
- Recours au marché financier : Depuis 2002, SALAFIN est devenu un acteur sur le marché de la dette privée à travers les émissions de BSF et d'obligations.
- Mise en place de refinancement innovant : Soucieuse de la nécessité de maîtriser le coût de refinancement de ses activités, SALAFIN a été la première société en 2003-2004 à mettre en place des outils de gestion de trésorerie innovants notamment à travers des opérations de prêt de titres et des opérations de Repo. Ces opérations sont utilisées pour refinancer les encours résiduels à court terme et permettent la réduction du coût de refinancement.

4. Risques opérationnels

SALAFIN définit le risque opérationnel comme étant « le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition classique des risques dits « event risk » incorpore les événements tels que la fraude interne ou externe, ou les erreurs d'exécutions. Elle n'incorpore pas les risques dits « business risk » tels que le risque stratégique, ou le risque de perte de confiance / fiduciary.

Le Département Risques Opérationnels & PCA a été doté depuis 2021 de moyens humains permettant de prendre en charge de manière idoine les tâches et activités entrant dans le cadre de la gestion des risques opérationnels.

Les Catégories Bâloises de Risques Opérationnels sont :

- Fraude Interne
- Fraude Externe
- Dommages aux biens physiques
- Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail
- Pratiques inappropriées en matière de clients, produits et activité commerciale
- Interruption d'activité et Pannes Systèmes
- Erreurs d'exécution des opérations, livraisons et processus.

Le dispositif de gestion des Risques Opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- Evaluer le risque opérationnel ;
- Evaluer les contrôles ;
- Gérer le risque opérationnel.

5. Plan de continuité d'activité

La stratégie de SALAFIN renferme les processus et les normes permettant d'organiser et de mettre à l'essai un plan de continuité d'activité ainsi que l'infrastructure d'appui nécessaire. Elle consiste à réagir à une perturbation importante des activités au niveau du siège en :

- Protégeant la vie des employés et les biens de la société
- Récupérant les données physiques et informatiques
- Assurant le rétablissement et la reprise rapides des activités couvertes par le PCA

Le Plan de Continuité d'Activité a donc pour objectif d'assurer le maintien des activités critiques de SALAFIN et retour à la normale approprié à la suite d'une interruption majeure.

Le périmètre du PCA SALAFIN couvre :

- Les ressources humaines
- Les ressources du SI (hardware, applications, données)
- Le bâtiment du Siège et les ressources matérielles
- Les dossiers essentiels (dossiers juridiques, documents comptables et financiers)
- Le réseau interne SALAFIN.
- Le digital.

L'organisation permanente mise en place pour la mise à jour du PCA s'appuie sur l'entité PCA et les correspondants désignés dans certains départements. Cette dernière est chargée de coordonner cette mise à jour sur la base des évolutions communiquées par les correspondants : évolution des procédures, des systèmes d'information, de l'organisation... Elle est tenue d'assurer le maintien opérationnel du Plan de Continuité d'Activités en termes de communication et de l'information des différentes entités quant aux évolutions des différentes composantes du PCA. Il doit s'assurer :

- Du respect des exigences réglementaires relatives au PCA et des directives groupe
- De l'évolution de la stratégie de continuité et de la cohérence du PCA avec la prévention des risques opérationnels
- De la mise à jour continue des différents éléments constitutifs du PCA - De l'organisation des tests périodiques du caractère opérationnel du PCA
- De la bonne communication autour du PCA lors des mises en œuvre, des tests et mises à jour du PCA

COMPTES SOCIAUX

ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif au 31/12/2025

	en milliers de DH	
ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	70	74
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0	0
. A vue	0	0
. A terme	0	0
Créances sur la clientèle	2 076 735	2 144 585
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 932 911	1 994 630
. Crédits à l'équipement	0	0
. Crédits immobiliers	0	0
. Autres crédits	143 824	149 955
Créances acquises par affacturage	0	0
Titres de transaction et de placement	861	861
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	0	0
. Autres titres de créance	0	0
. Titres de propriété	861	861
Autres actifs	162 247	216 983
Titres d'investissement	0	0
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	0	0
. Autres titres de créance	0	0
Titres de participation et emplois assimilés	401	401
Créances subordonnées	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	1 256 271	1 041 153
Immobilisations incorporelles	245 933	246 831
Immobilisations corporelles	70 864	75 391
Total de l'Actif	3 813 381	3 726 279

Bilan Passif au 31/12/2025

PASSIF	en milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	340 934	482 767
. A vue	340 934	482 767
. A terme	0	0
Dépôts de la clientèle	145 460	146 035
. Comptes à vue créditeurs	0	0
. Comptes d'épargne	0	0
. Dépôts à terme	0	0
. Autres comptes créditeurs	145 460	146 035
Titres de créance émis	1 580 056	1 334 375
. Titres de créance négociables	1 580 056	1 334 375
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres titres de créance émis	0	0
Autres passifs	846 989	839 990
Provisions pour risques et charges	11 437	36 437
Provisions réglementées	17 673	19 798
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
Dettes subordonnées	0	0
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserves et primes liées au capital	462 304	461 319
Capital	312 412	312 412
Actionnaires. Capital non versé (-)	0	0
Report à nouveau (+/-)	0	0
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
Résultat net de l'exercice (+/-)	96 117	93 147
Total du Passif	3 813 381	3 726 279

Compte de Produits et de Charges

	en milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	813 642	817 651
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	223 488	234 294
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	0	0
Produits sur titres de propriété	1 702	1 998
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	436 665	431 230
Commissions sur prestations de service	146 060	144 381
Autres produits bancaires	5 728	5 749
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	429 607	439 005
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	8 838	18 560
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0	0
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	55 142	47 016
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	356 530	363 214
Autres charges bancaires	9 096	10 214
PRODUIT NET BANCAIRE	384 035	378 646
Produits d'exploitation non bancaire	3 200	3 336
Charges d'exploitation non bancaire	0	0
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	150 883	140 202
Charges de personnel	79 222	65 800
Impôts et taxes	970	1 068
Charges externes	60 556	61 284
Autres charges générales d'exploitation	664	1 177
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	9 470	10 874
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCESIRRECOUVRABLES	323 327	85 296
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	72 193	85 219
Pertes sur créances irrécouvrables	251 023	1
Autres dotations aux provisions	111	76
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	287 311	9 291
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	251 651	1 578
Récupérations sur créances amorties	8 424	5 886
Autres reprises de provisions	27 237	1 827
RESULTAT COURANT	200 336	165 775
Produits non courants	841	68
Charges non courantes	9 733	9 699
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	191 443	156 144
Impôts sur les résultats	95 326	62 997
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	96 117	93 147

Etat des Soldes de Gestion (Tableau de formation des résultats)

	en milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
+ Intérêts et produits assimilés	223 488	234 294
- Intérêts et charges assimilées	63 980	65 577
MARGE D'INTERET	159 507	168 717
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	436 665	431 230
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	356 530	363 214
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	80 134	68 015
+ Commissions perçues	146 060	144 381
- Commissions servies	8 828	10 140
Marge sur commissions	137 232	134 242
± Résultat des opérations sur titres de transaction	0	0
± Résultat des opérations sur titres de placement	1 702	1 998
± Résultat des opérations de change	0	-13
± Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0
Résultat des opérations de marché	1 702	1 984
+ Divers autres produits bancaires	5 728	5 749
- Diverses autres charges bancaires	268	61
PRODUIT NET BANCAIRE	384 035	378 646
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	3 200	3 336
- Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0
- Charges générales d'exploitation	150 883	140 202
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	236 351	241 780
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-63 141	-77 756
± Autres dotations nettes des reprises aux provisions	27 125	1 751
RESULTAT COURANT	200 336	165 775
RESULTAT NON COURANT	-8 892	-9 631
- Impôts sur les résultats	95 326	62 997
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	96 117	93 147

Etat des Soldes de Gestion (Capacité d'autofinancement)

	en milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	96 117	93 147
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	9 470	10 874
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	0
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	0	0
+ Dotations aux provisions réglementées	111	76
+ Dotations non courantes	0	0
- Reprises de provisions	2 237	1 827
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	0
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	0
- Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	103 462	102 270
- Bénéfices distribués	92 162	89 037
+ AUTOFINANCEMENT	11 301	13 232

Hors Bilan

	en milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES	30 516	30 649
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	30 516	30 649
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	1 183 004	890 488
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 183 004	890 488
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

Créances sur la clientèle

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 932 911	1 932 911	1 994 630
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS						
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE				143 824	143 824	149 955
- Créances pré-douteuses				33 324	33 324	37 398
- Créances douteuses				726	726	633
- Créances compromises				109 775	109 775	111 924
TOTAL				2 076 735	2 076 735	2 144 585

Commentaires :

CREANCES EN SOUFFRANCE Nettes des Agios et des Provisions

Immobilisations données en crédit-bail, en location avec option d'achat et en location simple

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	11 274 682	625 839	170 358	11 730 163	356 530	10 258 572	12 833	215 319	1 256 271
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CREDIT-BAIL MOBILIER	10 593 454	603 529	143 064	11 053 919	356 530	10 258 572			795 347
- Crédit-bail mobilier en cours									
- Crédit-bail mobilier loué	10 593 454	603 529	143 064	11 053 919	356 530	10 258 572			795 347
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CREDIT-BAIL IMMOBILIER									
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué									
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR	39 087	6 269		45 355					45 355
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	265 608	16 041		281 648					281 648
CREANCES EN SOUFFRANCE	376 534		27 294	349 240			12 833	215 319	133 920
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
Total	11 274 682	625 839	170 358	11 730 163	356 530	10 258 572	12 833	215 319	1 256 271

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

en milliers de DH

DETTE	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		190 934			190 934	482 767
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour		150 000			150 000	
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL		340 934			340 934	482 767

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Opérations de change à terme				
Devises à recevoir				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
Dirhams à livrer				
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

NEANT

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle

en milliers de DH

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	469	6 723	76 162	1 520 738	472 643	2 076 735
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	144	5 029	41 752	1 191 374	17 972	1 256 271
TOTAL	613	11 752	117 914	2 712 112	490 615	3 333 006
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	340 934					340 934
Dettes envers la clientèle (*)	33	471	5 335	106 516	33 105	145 460
Titres de créance émis	31 056		1 120 000	429 000		1 580 056
Emprunts subordonnés						
TOTAL	372 023	471	1 125 335	535 516	33 105	2 066 450

Commentaires :

(*) Relatif aux opérations de LOA

Provisions

en milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	1 179 006	72 193	216 330		1 034 869
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	933 830	59 360	173 641		819 549
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés					
immobilisations en crédit-bail et en location	245 175	12 833	42 689		215 319
autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	56 235	111	27 237		29 110
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	36 437		25 000		11 437
Provisions réglementées	19 798	111	2 237		17 673
TOTAL GENERAL	1 235 241	72 304	243 567		1 063 978

Tableau des Flux de Trésorerie

	en millier de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation bancaire perçus	811 940	817 651
Récupérations sur créances amorties	8 424	5 886
Produits d'exploitation non bancaire perçus	3 200	3 336
Charges d'exploitation bancaire versées	429 607	75 791
Charges d'exploitation non bancaire versées		
Charges générales d'exploitation versées	141 413	129 328
Impôts sur les résultats versés	104 218	62 997
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	148 326	558 757
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
Créances sur la clientèle	9 118	145 575
Titres de transaction et de placement		
Autres actifs	54 736	8 322
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-227 952	-440 528
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		-300 510
Dépôts de la clientèle	-575	-3 683
Titres de créance émis	245 681	-163 803
Autres passifs	6 999	-39 842
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	88 008	-794 469
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	236 333	-235 712
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 045	3 679
Intérêts perçus		
Dividendes perçus	1 702	-1 998
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-2 344	-1 681
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées		
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	92 162	89 037
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-92 162	-89 037
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	141 828	-326 430
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	-482 692	-156 262
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	-340 864	-482 692

Titres de participation et emplois assimilés

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées									
Autres titres de participation		400		401	401			1 816	
Divers Ste. de Crédit à la consommation	Crédit à la consommation	0	NS	1	1	31/12/2025			
ORUS Services SA	Informatique	300	100%	300	300	31/12/2025	3 222	1 816	13 047
ORUS ASSURANCE SA	Assurance	100	100%	100	100	31/12/2025			
TOTAL				401	401			1 816	

Commentaires:

(*) Situation Provisoire au 31/12/2025

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	en milliers de DH
			Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	360 555	Créances sur la clientèle (Bilan)	113 924
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	360 555		113 924

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

NEANT

Etat des dérogations

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

Principales méthodes d'évaluation appliquées

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Les méthodes d'évaluation appliquées par SALAFIN sont celles requises par le nouveau plan comptable des établissements de crédit (PCEC)

Etat des changements de méthodes

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NEANT

Valeur des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement

en milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de rembour sement	Plus- values latentes	Moins- values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0	0				0
OBLIGATIONS	0	0				
AUTRES TITRES DE CREANCE	0	0				0
TITRES DE PROPRIETE	3	3				0
TITRES DE PLACEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0	0				0
OBLIGATIONS	0	0				
AUTRES TITRES DE CREANCE	0	0				0
TITRES DE PROPRIETE	1 995	858				1 137
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

Le détail des autres actifs

Eléments	en milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
DEBITEURS DIVERS	96 201	149 173
Etat débiteur	25 907	19 023
Débiteurs Divers	70 294	130 150
Compte de régul Actif	66 046	67 809
Total	162 247	216 983

Le détail des autres passifs

Eléments	en milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
Créditeurs Divers	576 314	561 933
Etat créditeurs	282 425	254 719
Autres créditeurs	293 889	307 213
Compte de régul Passif	270 674	278 058
Autres Passif	846 989	839 990

Le tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
NEANT	

Le tableau des engagements sur titres

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
ENGAGEMENTS DONNES		
Titres achetés à réméré		
Titres à livrer		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		
ENGAGEMENTS RECUS		
Titres vendus à réméré		
Titres à recevoir		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		

NEANT

Comptes de la clientèle

	(en nombre)	
	COMPTES DE LA CLIENTELE	
	31/12/2025	31/12/2024
Comptes courants		
Comptes chèques, hors MRE		
Comptes MRE		
Comptes d'affacturage		
Comptes d'épargne		
Comptes à terme		
Bons de caisse		

NEANT

La ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaie étrangère

DESIGNATION	(en milliers MAD)
DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	
Créances sur la clientèle	
Autres actifs	
Titres de participation et emplois assimilés	
Créances subordonnées	
TOTAL ACTIF	
PASSIF:	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	
Dépôts de la clientèle	
Autres passifs	
TOTAL PASSIF	
HORS-BILAN:	
ENGAGEMENTS DONNES	
ENGAGEMENTS RECUS	

NEANT

Réseau

RESEAU	(en nombre)	
	31/12/2025	31/12/2024
Guichets permanents	22	23
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal

		en milliers de DH	
INTITULES	MONTANTS	MONTANTS	
I - RESULTAT NET COMPTABLE			
. Bénéfice net	96 117		
. Perte nette			
II - REINTEGRATIONS FISCALES			
1- Courantes	9 764		
* Fraction non déductible des redevances de CB	491		
* Provision pour Risques & charges	0		
* Autres éléments non déductibles CSS	8 181		
* Autres éléments non déductibles Plus Value de Fusion	1 092		
2- Non courantes	95 326		
* Impôt sur les sociétés	53 326		
* Rappel d'impôt 2017-2018 - Protocoles Accords Février 2026	42 000		
-			
-			
III - DEDUCTIONS FISCALES			65 345
1- Courantes			63 643
* Reprise de la provision pour investissements		0	
* Reprise de la provision pour Risques & charges		25 000	
* Rappel d'impôt 2017-2018 - éléments déductibles		2 719	
* REP Dotations Provisions Contrôle Fiscal		35 925	
2- Non courantes			1 702
* Produit des titres de participations			1 702
TOTAL	201 207		65 345
IV - RESULTAT BRUT FISCAL			
. Bénéfice brut	si T1 > T2 (A)		135 862
. Déficit brut fiscal	si T2 > T1 (B)	
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)			
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		0	
VI - RESULTAT NET FISCAL			
. Bénéfice net fiscal	(A - C) OU		135 862
. Déficit net fiscal	(B)	
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES			
.....			
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER			
.....			
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Répartition du capital social

Montant du capital:	312 411 900,00			
Montant du capital social souscrit et non appelé :				
Valeur nominale des titres :	100,00 Dhs			
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BMCE BANK	140, avenues hassan II. Casa,	1 935 692	1 943 246	62,20%
SAHAM Assurance	216, Boulevard Zerktouni, Casa	442 061	214 645	6,87%
Autres		746 366	966 228	30,93%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

		en milliers de DH	
		Montants	Montants
A- Origine des résultats affectés	93 147	B- Affectation des résultats	93 147
Décision de l'AGO du 22/05/2025			
Report à nouveau		Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	92 162
Résultat net de l'exercice	93 147	Autres affectations	986
Prélèvement sur les bénéfices			
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	93 147	TOTAL B	93 147

Résultats et autres éléments des trois derniers exercices

	en milliers de DH		
	2025	2024	2023
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	888 506	886 676	884 317
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	384 035	378 646	396 169
2- Résultat avant impôts	191 443	156 144	149 310
3- Impôts sur les résultats	95 326	62 997	58 733
4- Bénéfices distribués	92 162	89 037	84 351
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	96 117	93 147	90 577
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	31	30	29
Bénéfice distribué par action ou part sociale	29	29	27
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	55 838	53 505	54 673
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	300	303	320

Effectifs

	(en nombre)	
EFFECTIFS	31/12/2025	31/12/2024
Effectifs rémunérés	300	303
Effectifs utilisés	300	303
Effectifs équivalents plein temps	300	303
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	180	183
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	120	120
Cadres (équivalent plein temps)	300	303
Employés (équivalent plein temps)	0	0
dont effectifs employés à l'étranger	0	0

Datation et événements postérieurs

I. DATATION

. Date de clôture (1)

31/12/2025

. Date d'établissement des états de synthèse (2)

06/03/2026

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
. Favorables	Néant
.Défavorables	Néant

Titres et autres actifs gérés ou en dépôts

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Titres dont l'établissement est dépositaire				
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire				
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

NEANT

Le Directoire

Fait à Casablanca, le 27 avril 2026

M. Aziz CHERKAOUI
Président du Directoire



M. Mohammed ERRAIOUI
Membre du Directoire



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Etat des honoraires versés aux Commissaires Aux Comptes

	CAC 1 (*)						CAC 2 (*)						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	200 000	180 000	180 000	50%	50%	50%	200 000	180 000	180 000	50%	50%	50%	1 120 000
Emetteur													0
Filiales													0
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes													0
Emetteur													0
Filiales													0
Sous-total	200 000	180 000	180 000	50%	50%	50%	200 000	180 000	180 000	50%	50%	50%	1 120 000
Autres prestations rendues													0
Autres													0
Sous-total	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0	0	0	0	0
Total Général	200 000	180 000	180 000	50%	50%	50%	200 000	180 000	180 000	50%	50%	50%	1 120 000

(*) Les exercices 2023 et 2024 ont été contrôlés par Finaliance et Mazars Audit et Conseil
L'exercice 2025 est contrôlé par BDO et FIDAROC GRANT THORNTON

2. Rapports des commissaires aux comptes

Rapport général des commissaires aux comptes



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca,
Maroc



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Riad 10100 Rabat
Maroc

SALAFIN S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca,
Maroc



AC9, Rue Al Maysse, Secteur
15, Hay Riad 10100 Rabat
Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Actionnaires de la société
SALAFIN S.A.
Zénith Millenium, Immeuble N° 8
Sidi Maârouf
Casablanca

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **SALAFIN S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **888.506 KMAD** dont un bénéfice net de **96.117 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **SALAFIN S.A.**, au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	
Risque identifié	Notre réponse
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SALAFIN S.A à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SALAFIN S.A constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères a minima.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des engagements en souffrance sensibles ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'État des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2025, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élèvent respectivement à 2.077 MMAD et 1.256 MMAD. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib s'élève à 1.035 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SALAFIN S.A et testé les contrôles clés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société, en termes de règles de déclassement et de provisionnement ; - Tester le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 30 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International (54)
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Rachid BOUMEHRAZ
Associé

BDO S.A.


BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
2, rue Larbiou - Casablanca 20110 Casablanca
Téléphone : 212 5 22 29 33 04 / 15
Téléfax : 212 5 22 29 33 05
Télécopie : 0015209504000091
Moutai CHAOUKI
Associé

Rapport spécial des commissaires aux comptes



AC8, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

SALAFIN S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
SALAFIN S.A
Zénith Millenium, Immeuble N° 8
Sidi Maârouf - Casablanca
Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

Le président de votre Conseil de Surveillance ne nous a donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2025.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXCECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2025

2.1. Convention de distribution conclue entre SALAFIN S.A. et Bank of Africa (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S,A en sa qualité d'actionnaire dans la société SALAFIN.
- **Nature et objet de la convention** : Convention ayant pour objet de définir le cadre général du partenariat entre les deux parties et les principaux droits et obligations qui incombent à chacune d'elles, dans le cadre des prêts à la consommation, commercialisés exclusivement par Bank of Africa et gérés par SALAFIN.
L'avenant conclu entre les parties, définit le mode de rémunération ainsi que l'assistance au pilotage du risque et définit également certaines prestations assurées par SALAFIN en sus des engagements définis dans la convention de base.
- **Modalités essentielles** : Rémunération décomposée, selon la convention initiale, de la manière suivante :
 - Rémunération sous forme de rétrocession de marge calculée trimestriellement sur la base des encours moyen sains (capitaux moyens engagés sains) réalisés grâce au réseau bancaire de Bank of Africa ;
 - Rémunération basée sur le volume de production nouvelle.



AC9, Rue Al Moysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc



7, Boulevard Dries Slaoui
Casablanca
Maroc

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :**
 - Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 10 931 KMAD.
 - Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 81 345 KMAD

2.2. Convention relative à la plateforme de recouvrement conclue entre SALAFIN S.A. et Bank of Africa *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société SALAFIN.
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestation de services de développement informatique et d'assistance technique à l'implémentation d'un outil de recouvrement par lequel, SALAFIN s'engage à donner ses meilleurs soins pour réaliser les missions que Bank Of Africa lui confie.
L'avenant conclu en 2009, a pour objet de convenir des modalités de prise en charge à titre exceptionnel, par Bank of Africa, de la rémunération de SALAFIN au titre du contrat ASP à conclure avec ce dernier.
- **Modalités essentielles :** Rémunération selon ce qui suit :
 - **Coût de la mise en œuvre :** En considération d'une charge globale de 120 JH pour SALAFIN et prise à 100% par Bank Of Africa selon une facturation moyenne HT de 5.000 MAD/jour, le coût global HT est de 600.000 MAD HT.
 - **Coût du service d'hébergement et d'exploitation :**
 - Coût par utilisation de l'application par mois (10 utilisations au minimum) : 3.000 MAD HT.
 - Coût de restauration d'une sauvegarde de l'outil de recouvrement : 5.000 MAD HT.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 20 196 KMAD.

2.3. Convention d'assistance à la mise en place d'une plateforme de financement automobile conclue entre SALAFIN et BOA Group *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention :** Convention ayant pour objet de définir les modalités et conditions de mise en place, par SALAFIN, d'une plateforme de financement automobile au sein des filiales bancaires du groupe BOA. Le projet se compose de deux étapes :
 - La conception et le développement du modèle standard de la plateforme de financement automobile ;
 - Le déploiement de la plateforme au sein des filiales bancaires du groupe BOA.
- **Modalités essentielles :** BOA Group s'engage à rémunérer SALAFIN au titre des prestations d'assistance relatives à la mise en place de la plateforme de financement automobile, conformément aux conditions tarifaires suivantes :
 - La facturation de la conception et le développement du modèle standard est de 7500 MAD HT (J/H)
 - La facturation du déploiement de la plateforme au sein des filiales bancaires du groupe BOA est de 7500 MAD HT (J/H)
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 946 KMAD



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc



7, Boulevard Driss Staoui
Casablanca
Maroc

2.4. Convention de refonte de la politique de recouvrement et de contentieux au sein des banques du BOA Group (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Convention ayant pour objet de définir les modalités et conditions de mise en place, par SALAFIN, d'une plateforme de recouvrement au sein des filiales bancaires du groupe BOA.
- **Modalités essentielles** : BOA Group s'engage à rémunérer SALAFIN au titre des prestations d'assistance relatives à la mise en place de la plateforme de recouvrement, conformément aux conditions tarifaires suivantes :
 - La facturation de la conception et la mise en place du modèle standard est de 7500 MAD HT (J/H)
 - La facturation d'intégration de la plateforme recouvrement au sein des filiales bancaires du groupe BOA est de 7500 MAD HT (J/H)
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en 2025.

2.5. Contrat de bail commercial conclu entre SALAFIN et sa filiale ORUS SERVICES (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : SALAFIN en sa qualité d'actionnaire dans la société ORUS SERVICES.
- **Nature et objet de la convention** : Contrat ayant pour objet de définir les conditions selon lesquelles le bailleur donne en location au preneur, qui accepte, un local commercial situé à Casablanca, Immeuble 8, Zénith Millenium, Sidi Maarouf, d'une superficie de 140 m², destiné exclusivement à un usage de bureaux.
Le bail est conclu pour une durée de trois (3) ans, renouvelable par tacite reconduction.
- **Modalités essentielles** : Loyer mensuel de quatre mille Dirhams (14.000,00 dh), toutes charges locatives et taxes comprises notamment la taxe d'édilité.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 168 KMAD.

2.6. Contrat de gestion de la maintenance conclu entre SALAFIN et sa filiale ORUS SERVICES (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : SALAFIN en sa qualité d'actionnaire dans la société ORUS SERVICES.
- **Nature et objet de la convention** : Contrat ayant pour objet de définir les conditions d'intervention de ORUS Services SA en matière de maintenance HARDWARE et SOFTWARE.
- **Modalités essentielles** : SALAFIN s'engage à rémunérer Orus Services au titre de la maintenance des applications 4D CA et MAJESTIC, conformément aux conditions suivantes :
 - La facturation du forfait correspondant à la maintenance de 4D CA jusqu'à l'arrêt d'utilisation du produit.
 - Le forfait relatif à la maintenance de MAJESTIC sera réévalué en fonction des nouveaux modules intégrés non inclus dans la version initiale du produit.



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 5.464 KMAD (3.335 KMAD en développement et 2.129 KMAD en maintenance).

2.7. Convention conclue entre SALAFIN et sa filiale ORUS Assurances (Convention non écrite)

- **Personnes concernées** : SALAFIN en sa qualité d'actionnaire dans la société ORUS Assurances.
- **Nature et objet de la convention** : Convention ayant pour objet de définir les modalités et conditions de mise à disposition, par SALAFIN, au profit de sa filiale ORUS Assurances, des locaux, du système d'information, des procédures de gestion, du recouvrement des impayés ainsi que des autres fonctions supports.
- **Modalités essentielles** : ORUS Assurances s'engage à rémunérer SALAFIN au titre des prestations de gestion et de support, conformément aux conditions tarifaires suivantes :
 - La facturation des frais de gestion support est fixée sous forme de forfait hors taxes (HT).
 - La commission unitaire HT relative à la gestion de la facturation et du prélèvement bancaire est fixée à 25 Dhs par prélèvement.
 - La commission de gestion du recouvrement des impayés est fixée à 16 % HT.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 200 KMAD.

2.8. Contrat de prestation de services portant sur le portail de gestion du crédit immédiat conventionné conclu entre SALAFIN, ORUS Services et Bank Of Africa (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société SALAFIN et la société SALAFIN en sa qualité d'actionnaire dans la société ORUS Services.
- **Nature et objet de la convention** : Convention de prestation de services de développement informatique et d'assistance technique à l'implémentation d'un logiciel de gestion du crédit immédiat conventionné, par laquelle SALAFIN (via sa filiale ORUS Services) s'engage à réaliser les missions que Bank of Africa lui confie.
La prestation consiste notamment en :
 - La rédaction du dossier des spécifications fonctionnelles (DSF), la mise en place du logiciel « Immedi@t » et son paramétrage.
 - Le développement des interfaces avec le SI BMCE et les autres besoins fonctionnels selon les spécifications décrites dans le DSF.
- **Modalités essentielles** : Rémunération selon ce qui suit :
 - **Coût de la mise en œuvre de la solution** : En considération d'une charge globale de 220 JH pour le prestataire et prise à 100% par le client selon une facturation HT de 5 000,00 MAD/jour, le coût global HT est 1 100 000,00 DH HT.
 - **Coût du développement des modules spécifiques demandés par Bank of Africa** : 147 jours, pour un montant global de 735 000,00 DH HT.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits ou en charges.

Toutefois, le montant total HT des prestations facturées par ORUS Services SA à Bank of Africa se chiffre à 3.052 KMAD.



AC8, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc



7, Boulevard Orlès Sbaoui
Casablanca
Maroc

2.9. Convention de maintenance du système d'information conclue entre ORUS Services et BOA GROUP (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire direct et indirect dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Convention ayant pour objet la mise à disposition par ORUS SA d'un service d'assistance technique et téléphonique relatif à l'utilisation du logiciel MAJESTIC-FRONT au profit du groupe BOA et de ses filiales, incluant l'assistance aux jours ouvrables ainsi que la fourniture des mises à jour du logiciel, dans le cadre d'une obligation de moyens.
Une deuxième convention a été conclue entre les parties, définissant les conditions de maintenance du logiciel COLLECT, assurée par ORUS SA au profit du groupe BOA et de ses filiales, comprenant un service d'assistance téléphonique assuré les jours ouvrables de 8h30 à 17h30, hors jours fériés.
- **Modalités essentielles** : Prestations consenties moyennant une redevance annuelle hors taxes équivalente à 15 % du tarif de la licence de chaque logiciel (MAJESTIC-FRONT et COLLECT), couvrant les mises à jour et l'assistance téléphonique. Les montants peuvent être révisés à la date anniversaire selon l'indice du coût de la vie publié par le HCP, dans la limite de 6 %, à défaut d'accord, le contrat peut être suspendu.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 3 419 KMAD.

2.10. Convention de gestion des facturations réciproques entre SALAFIN et ORUS S.A (Convention non écrite)

- **Personnes concernées** : SALAFIN en sa qualité d'actionnaire dans la société ORUS SERVICES,
- **Nature et objet de la convention** : Gestion des facturations réciproques entre SALAFIN et ORUS en liaison avec les projets BOA précités,
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 1 078 KMAD.

2.11. Conventions conclues entre SAHAM Assurance (Et ses filiales concernées) et SALAFIN

- **Personnes concernées** : SAHAM Assurance en sa qualité d'actionnaire dans la société SALAFIN,
- **Nature et objet de la convention** : trois conventions signées le 26/01/2018 dans le cadre de l'opération de fusion absorption de la société TASLIF par la société SALAFIN et approuvée le par l'Assemblée Général Extraordinaire du 31/12/2018. Il s'agit des conventions ci-après :
 - Convention Cadre de Coopération Commerciale : consiste à mettre en place les principes directeurs sur lesquels des accords commerciaux entre les deux entités sont établis.
 - Convention de distribution de produit : à travers l'exploitation du réseau de SAHAM Assurance pour la distribution des solutions de financement et de crédit de SALAFIN.
 - Convention de recouvrement : Il s'agit de services de recouvrement assuré par SALAFIN pour le compte de Saham Assurance.



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

- **Modalités essentielles** : La convention de recouvrement est conclue contre une commission de recouvrement de 16.5% HT sur la base des encaissements réalisés, en plus d'autres types de commissions, par nature de prestation, liées à cette activité.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun un montant comptabilisé.

Casablanca, le 30 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
Capital Markets - Member of the Grant Thornton
International Network
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Téléphone : 212 5 22 29 33 06
Téléfax : 212 5 22 29 33 06
N° de registre : 08152960400001

Moutai CHAOUKI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Rachid BOUMEHRAZ
Associé